



MASTER

Urbanisme et Aménagement

Droit de l'environnement et de l'urbanisme

Parcours Villes et Territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme



Institut de géographie
et d'aménagement — IGARUN
Pôle Humanités

→ nantes
ensa
→ architecture



Faculté de droit
et des sciences politiques
Pôle Sociétés

Responsable transversal

Isabelle GARAT (master 1)

isabelle.garat@univ-nantes.fr

Marie CRESPIY (master 2)

marie.crespy-deconinck@univ-nantes.fr

Responsables UFR Droit

Nicolas HUTEN (master 1)

nicolas.huten@univ-nantes.fr

Marie CRESPIY (master 2)

marie.crespy-deconinck@univ-nantes.fr

Responsables ENSAN

Élise ROY

elise.roy@nantes.archi.fr

Responsables IGARUN

Isabelle GARAT (master 1)

isabelle.garat@univ-nantes.fr

Bernard FRITSCH (master 2)

bernard.fritsch@univ-nantes.fr

Contacts

UFR Droit et Sciences Politiques

Chemin de la Censive du Tertre

BP 81307

44 313 Nantes cedex 3

Tél : 02 40 14 15 15

Institut de Géographie et d'Aménagement de Nantes Université (IGARUN)

Chemin de la Censive du Tertre

BP 81227

44 312 Nantes cedex 3

Tél : 02 53 48 75 52/12

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

6 quai François Mitterrand

BP 16202

44 262 Nantes cedex 2

Tél : 02 40 16 01 21

En couverture :

Crédit photo : Denis Sillovinja, Pexels.com

Conception et mise en page :

Simon CHARRIER

simon.charrier@univ-nantes.fr

Ce document est un document non contractuel imprimé en septembre 2026. Toutes les modifications éventuelles apportées ultérieurement vous seront communiquées soit lors de la réunion de rentrée obligatoire pour tous les étudiant-es, soit par voie d'affichages. Elles peuvent également vous être communiquées via votre boîte mail étudiante par les responsables d'années.

Elles seront alors considérées comme remplaçant celles incluses dans ce guide.

Retrouvez ce guide sur le site web de l'IGARUN

<https://igarun.univ-nantes.fr/les-formations/masters/>



Sommaire

5	Présentation du master	
11	Les personnes et institutions ressources	
	L'équipe pédagogique	12
	Services et personnes ressources	13
	Les associations en aménagement et urbanisme	14
	Besoin d'aide ? Les structures relais de l'Université	15
17	Le programme du master 1	
	Le calendrier 2026-2027	20
	Les enseignements	22
29	Le programme du master 2	
	Le calendrier 2026-2027	32
	Les enseignements	34
	La charte anti-plagiat	44
	De la recherche du stage au mémoire : les étapes	45
	Le mémoire : sujet, suivi et soutenance	47
49	Les classiques de l'urbanisme	
57	Organisation des unités d'enseignement et contrôle des connaissances	

Bienvenue à l'Institut de géographie et d'aménagement de Nantes Université !

Que vous soyez en Licence ou en Master, l'équipe pédagogique ainsi que les personnels administratif et technique que vous allez découvrir et côtoyer sont très heureux de vous accueillir à l'Institut de Géographie et d'Aménagement de Nantes Université.

Vous avez choisi la Géographie et l'aménagement et vous allez en découvrir la diversité au cours de votre formation. Celle-ci a été construite pour que vous puissiez acquérir les connaissances fondamentales de cette discipline et les méthodologies qui lui sont propres. Vous allez progresser, approfondir vos connaissances et compétences, développer d'année en année une attirance particulière pour certaines thématiques et aller vers une spécialisation plus affirmée qui vous préparera à l'éventail des débouchés professionnels propres à la discipline.

Soyez acteurs de votre parcours. Si vous êtes en L1, ne vous laissez pas surprendre par le planning de l'année qui est bien différent de celui que vous connaissiez au lycée. Soyez à l'écoute des enseignants-chercheurs qui peuvent vous aider à surmonter les difficultés que vous pourrez rencontrer. Une offre de tutorat est mise en place en L1 et en L2, n'hésitez pas à vous y inscrire. Un coup de pouce est parfois nécessaire pour franchir certaines étapes.

L'IGARUN est une unité d'enseignement supérieur mais aussi de recherche, et tous les enseignants sont également chercheurs. Il abrite deux laboratoires de recherche sous la tutelle de l'Université et du CNRS (Unités Mixtes de Recherche) : LETG (Littoral, Environnement, Télédétection et Géomatique) et ESO (Espaces et Sociétés). Ces laboratoires tissent des liens étroits avec le monde professionnel au niveau régional mais aussi national et international. L'IGARUN est donc un cadre propice aux échanges, soyez curieux et nous répondrons toujours avec enthousiasme à vos sollicitations.

L'IGARUN n'abrite pas de salles de cours hormis les deux salles IMAR dédiées aux enseignements méthodologiques dans lesquelles vous serez formés notamment à la cartographie thématique et statistique, la cartographie d'édition, les systèmes d'information géographique, le traitement des enquêtes, la photo-interprétation, la télédétection. Vous pourrez également tirer profit de la géothèque, bibliothèque dédiée aux ouvrages de géographie et à la consultation des cartes.

L'IGARUN, est l'une des 5 composantes du Pôle Humanités de Nantes Université regroupant les UFR d'Histoire, Histoire de l'art et Archéologie, de Psychologie, Lettres et Langages et Langues et Cultures Etrangères (FLCE) installées sur le campus Tertre, mais entretient aussi des liens au travers des formations ou des programmes de recherche avec d'autres disciplines de l'UFR Sciences et Techniques ou Sociologie par exemple. Enfin, n'hésitez pas à profiter des services offerts par Nantes Université et conçus pour vous : sociaux, médicaux, culturels, sportifs, aide à l'insertion professionnelle ou à la création d'entreprise/association, aide à la mobilité internationale, services de la Bibliothèque Universitaire.

Conservez ce livret durant votre cycle d'étude, vous y trouverez les références utiles et un certain nombre de réponses à vos questions sur l'organisation de l'année, les résumés des cours et TD, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, les règles générales concernant les absences ainsi que la liste des enseignants-chercheurs avec leurs domaines de recherche. N'hésitez pas non plus à consulter régulièrement le site web de l'IGARUN.

Nous vous souhaitons une pleine réussite dans votre formation au sein de l'IGARUN et plus largement un plein épanouissement dans votre vie universitaire.

Françoise Debaine, Directrice de l'IGARUN

Présentation du master

Histoire du Master

Le parcours villes et territoires tire son nom d'un Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées (diplôme à bac plus 5 délivré jusqu'en 2006). Il a vu le jour en 1985, créé par des enseignants en architecture, droit, géographie. Le DESS a cédé la place à un master 2 en 2006. Puis, pour se mettre en conformité totale avec le système Licence Master Doctorat (LMD), une année de master 1 s'est ajoutée en 2017.

Aujourd'hui, l'originalité du master tient toujours à cette pluridisciplinarité, qui est à la fois une posture, une pratique et aussi une nécessité pour former des étudiant·es « hybrides » qui à la fois s'accultureront à leur discipline d'origine et à la fois en conserveront les enseignements.

L'année de master 1 est suivie comme cursus simple par les géographes et double par les architectes qui terminent leur formation en architecture et les juristes inscrits en droit de l'environnement et de l'urbanisme. Tandis que l'année de master 2 est un simple cursus suivi par les étudiant·es des trois disciplines. Les objectifs de la 1^{ère} année sont ceux d'une culture commune de l'urbanisme ainsi que des méthodes de travail pour aborder la 2^e année où le travail de réponse à commande professionnelle et le stage sont majeurs. Les enseignements de M2 visent aussi à acquérir des savoirs spécialisés.

Évolutions de l'urbanisme et du Master

L'urbanisme, à ses origines, consistait à planifier l'espace urbanisé pour mieux organiser les villes, à améliorer les conditions de logement et de circulation dans un contexte de fortes densités urbaines le plus souvent liées à l'industrialisation, à rendre les villes plus belles. Longtemps la transformation et l'amélioration des villes s'est faite par l'extension toujours plus lointaine de l'urbanisation à mesure que les moyens de locomotion s'amélioraient, sans grand souci de la consommation d'espace, pas plus que des pollutions et de la fatigue liées aux déplacements.

Depuis les années 2000, il en va autrement, la consommation d'espaces agricoles et naturels est remise en question, le renouvellement urbain est prôné, les friches industrielles, militaires puis ferroviaires sont repérées et l'on y reconstruit des quartiers d'habitat. Plus récemment, l'acuité de la situation de réchauffement climatique oblige à ménager la nature et à ne plus la considérer en extériorité des villes, à s'en préoccuper à l'intérieur, pas seulement pour nos loisirs (parcs urbains où il fait bon marcher, courir ou propices à la contemplation) mais pour pouvoir respirer. L'heure est à la protection des espaces, au retour de la nature en ville, au débitumage, aux plantations d'arbres, à la réhabilitation, à la surélévation des bâtiments ou encore à une mixité des usages accentuée.

Les études en architecture, en droit de l'environnement et de l'urbanisme ou en géographie sont depuis longtemps sensibilisées à ces problématiques que tous les cours abordent chacun sous un angle différent.

S'intéresser aux villes et à leur transformation, c'est aussi être conscient des différences de niveaux de vie, de conditions de logement et de mobilité très inégalitaires, avec des situations difficiles au sein des systèmes urbains nationaux et internationaux.

Ainsi, penser et conduire l'urbanisme ne se font plus aujourd'hui de la même manière que dans les décennies précédentes. Et à l'avenir, il faudra de manière générale pour les professionnels comme pour les citoyens passer de la consommation des ressources (dont l'espace urbain) à une économie de ces ressources.

Objectifs professionnels du master

Le master Urbanisme et Aménagement et le master mention Droit de l'environnement et de l'urbanisme se rejoignent dans un parcours *Villes et territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme* qui prépare à la diversité des métiers de l'urbanisme : planification, stratégies de renouvellement urbain, gestion dynamique et durable des ensembles urbains existants.

Le parcours villes et territoires propose donc :

- une pratique de la pluridisciplinarité fondée sur l'association de trois pôles d'enseignement de Nantes université, l'école d'architecture de Nantes (ENSA), l'UFR Droit et sciences politiques et l'Institut de Géographie et d'aménagement ;
- une approche généraliste de l'urbanisme intégrant l'acquisition de connaissances, de méthodes de travail et d'évaluations communes et donc d'une culture fédératrice de l'ensemble des formations d'origine ;
- une confrontation à la réalité de la pratique de l'urbanisme à travers des mises en situation professionnelle sous la forme d'ateliers, de séminaires, de visites, de rencontres de professionnels ;
- un environnement de recherches spécialisées associant les compétences des laboratoires des trois pôles d'enseignement et en relation étroite avec les milieux professionnels.

Compétences

Les compétences relèvent de l'analyse et de la prospective, de la conception urbaine, de la production d'opérations et enfin de l'accompagnement de politiques publiques :

- analyser les grandes tendances d'évolution et de transformation des territoires ;
- évaluer des scénarios, actions et projets dans leurs dimensions environnementale, sociale et économique ;
- piloter des démarches d'aides à la décision et de préparation des politiques locales ;
- rédiger et présenter des documents de synthèse et de communication ;
- conduire des études de programmation et de composition urbaine prenant en compte et articulant les différentes composantes des territoires ;
- identifier les contraintes humaines, procédurales et réglementaires, foncières et financières ;
- piloter les démarches conduisant à la concrétisation matérielle des projets ;
- participer à, et animer, des équipes de travail pluridisciplinaires.

Métiers et secteurs d'emploi

Ce master ouvre aux divers métiers de l'urbanisme et de l'aménagement, la diversité des formations initiales des étudiant-es permettant de répondre à des demandes très différenciées. Ce master constitue également une préparation au concours d'attaché territorial.

Les secteurs d'emploi principaux sont :

- les services des collectivités (communes, départements, régions) ou des EPCI, principalement les services urbanisme, aménagement, planification, habitat, politique de la ville, développement économique ou territorial, mobilités ;
- les sociétés d'aménagement (SEM ou SPLA) ;
- les organismes de logements sociaux (offices publics de l'habitat, entreprises sociales de l'habitat, coopératives...) ;
- les agences d'urbanisme ;
- les organismes de conseil et bureaux d'études liés à l'urbanisme, l'habitat ou l'environnement.

Portage et organisation des diplômes

Le parcours *Villes et Territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme* est porté par l'IGARUN, l'UFR Droit de Nantes Université et l'École d'architecture de Nantes (ENSAN). Il délivre des diplômes dans deux mentions :

- la mention urbanisme et aménagement ;
- la mention droit de l'environnement et urbanisme.

La 1^{ère} année du master propose :

- un tronc commun aux deux mentions ;
- des cours qui ont lieu dans les trois structures d'enseignement.

En deuxième année, les enseignements sont en tronc commun. Les cours se déroulent les lundi et mardi dans le bâtiment de Droit et à partir du mercredi à l'École d'Architecture.

Stages

Un stage est possible mais facultatif en Master 1. Le stage est obligatoire en Master 2 (4 à 5 mois).

Inscriptions

Dans le cadre de la mention Urbanisme et aménagement, les étudiant-es qui demandent leur inscription en 1^{ère} année de Master seront titulaires d'une licence de géographie et d'aménagement, de sociologie, d'histoire, de science politique ou d'un BUT carrières sociales mention villes et territoires durables.

Tout autre profil d'étudiant-e désireux-se d'entrer dans le master devra préalablement suivre un cursus de géographie et aménagement en licence.

Les étudiant-es du parcours Droit de l'environnement et de l'urbanisme sont retenu-es après avoir candidaté à la faculté de droit.

Les étudiant-es architectes ou les architectes diplômés doivent être préalablement inscrits dans une école d'architecture ou candidater dans le master en déposant un dossier à l'École d'architecture de Nantes pour entrer en M1 ou en M2 du master. Ces étudiant-es seront alors en double cursus pour la première année. Avant de candidater, contacter :

scolarite@nantes.archi

Les candidat-es en reprise d'études après une période d'activité professionnelle doivent prendre contact auprès de la formation continue du pôle Humanité et du responsable de master (M1 ou M2).

<https://www.univ-nantes.fr/formation/formation-continue/reprise-detudes>

<https://humanites.univ-nantes.fr/offre-formation/formation-continue>

L'effectif total du Master est de 36 étudiant-es au maximum - 12 étudiant-es sont recruté-es dans chacune des disciplines. Les étudiant-es étranger-ères jamais inscrit-es dans une université française doivent passer par la plateforme *Études en France* (via l'IGARUN s'ils ou elles sont géographes, via l'UFR Droit s'ils ou elles sont juristes ou via l'ENSA s'ils ou elles sont architectes).

Le programme du Master

MASTER 1

semestre 1

UEF 1 : Théories et enjeux de l'urbanisme

UEF 2 : Outils de l'urbanisme

UEF 3 : Formation à la recherche

semestre 2

UEF 4 : Cadres et enjeux de l'urbanisme

UEF 5 : Pratiques de l'urbanisme

UEF 6 : Formation à la recherche

+

spécialité
géographie

ou

spécialité
droit

ou

spécialité
architecture

MASTER 2

semestre 3

UEF 1 : Urbanisme en transition

UEF 2 : Mondes urbains

UEC 1 : La pratique par le projet et la mise en situation professionnelle

UEC 2 : Formation à la recherche

semestre 4

UEF 3 : Produire, coproduire la ville

UEC 3 : Mondes urbains

UEC 4 : La pratique par le projet et la mise en situation professionnelle

UEC 5 : Formation à la recherche

+

Stage
et mémoire

Les personnes et institutions ressources

L'équipe pédagogique

UFR Droit et Sciences politiques	Mme Caroline BARDOUL	Avocate	
	M. Goulven BOUDIC	MCF (04)	goulven.boudic@univ-nantes.fr
	Mme Marie CRESPIY-DECONINCK (resp. transv. M2)	MCF (02)	marie.crespy-deconinck@univ-nantes.fr
	M. Verlaine ETAME SONE	Avocat/MCF	verlaine.etamesone@univ-nantes.fr
	M. Nicolas EVENO	Avocat	eveno.nicolas@wanadoo.fr
	Mme Antoinette HASTINGS MARCHADIER	Professeur (02)	antoinette.hastings-marchadier@univ-nantes.fr
	M. Nicolas HUTEN (resp. M1)	MCF (02)	nicolas.huten@univ-nantes.fr
	Mme Noémie LE PALLABRE	Avocate	
	M. Jean-François VIC	Avocat	vic.jeanfrancois@orange.fr
EN SAN	Mme Fabienne BOUDON	Vacataire	
	M. David CHADEUF	Vacataire	
	M. Kevin CHESNEL	MCF	kevin.chesnel@nantes.archi
	M. Laurent DEVISME	Professeur	laurent.devisme@nantes.archi
	Mme Lucile GARNIER	MCF associée	lucile.garnier@crenau.archi.fr
	M. Cherif HANNA	MCF / architecte urbaniste libéral	cherif.hanna@gmail.com
	M. Solal LAMBERT-AOUIZERAT	Ingénieur d'études	solal.lambert-aouizerat@nantes.archi
	Mme Fabienne LEGROS	MCF / architecte urbaniste libérale	fabienne.legros@nantes.archi
	Mme Pauline OUVRARD	MCF	pauline.ouvrard@crenau.archi.fr
IGAR UN	Mme Élise ROY (resp. M1 et M2)	Professeure	elise.roy@nantes.archi
	M. Nathan BRENU	Post-doctorant	nathan.brenu@univ-nantes.fr
	Mme Béatrice CHAUDET	MCF (23)	beatrice.chaudet@univ-nantes.fr
	M. Bernard FRITSCH (resp. M2)	Professeur (24)	bernard.fritsch@univ-nantes.fr
	Mme Isabelle GARAT (resp. transv. M1)	Professeure (23)	isabelle.garat@univ-nantes.fr
	M. Jérémy GOUELLOU	Vacataire	
	M. Jean RIVIÈRE	MCF (23)	jean.riviere@univ-nantes.fr
	M. Nicolas RAIMBAULT (2 ^e semestre)	MCF (23)	nicolas.raimbault@univ-nantes.fr
	Mme Léia SAVARY	ATER	leia.savary@etu.univ-nantes.fr
	Mme Sophie VERNICOS	MCF (23)	sophie.vernicos@univ-nantes.fr

Services et personnes ressources

Les interlocuteurs internes

Secrétariat du Master 1 - IGARUN

Marie PETITEAU

02 53 48 75 13

marie.petiteau@univ-nantes.fr

Secrétariat Master 1 - UFR Droit

Judith DAUGAN

02 40 14 15 19

Le secrétariat de droit peut être contacté via l'adresse suivante : m1vt@univ-nantes.fr

Secrétariat Master 2 - UFR Droit

Louise TIRET

02 40 14 15 21

Le secrétariat de droit peut être contacté via l'adresse suivante : m2vt@univ-nantes.fr

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

ENSAN

Secrétariat pédagogique

Lise GARNIER

scolarite@nantes.archi

Secrétariat des candidatures et inscriptions :

pedagogie@nantes.archi

Autres interlocuteurs

Bibliothèque Universitaire :

02 40 14 14 70

Tous les étudiant·es ont accès à la bibliothèque universitaire de Droit dont le bâtiment se trouve face à l'Institut d'Économie et de Management de Nantes – IAE (derrière l'UFR Droit) et à la bibliothèque de Lettres contiguë. Ils ont également un libre accès à la géothèque située dans le bâtiment de l'IGARUN.

Emploi du temps

<https://edt.univ-nantes.fr/igarun/>

<https://edt.univ-nantes.fr/droit>

Pour consulter les mises à jour de votre emploi du temps :

- consulter les Emplois du temps ;
- cliquer sur « Emplois du temps » ;
- sélectionner « Groupes » puis le nom du groupe concerné (« M1VT » ou « M2 VT ») ;
- actionner les flèches 3 ou 4 pour sélectionner la semaine voulue.

Pour tout problème lié à l'emploi du temps, contacter le secrétariat et/ou le responsable d'année.

Gestionnaire des emplois du temps de droit :

edt.droit@univ-nantes.fr

Contacts

UFR Droit et Sciences Politiques

Chemin de la Censive du Tertre

BP 81307

44 313 Nantes cedex 3

Tél : 02 40 14 15 15

Institut de Géographie et d'Aménagement de Nantes Université (IGARUN)

Campus du Tertre

BP 81227

44 312 Nantes cedex 3

Tél : 02 53 48 75 52/12

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

6 quai François Mitterrand

BP 16202

44 262 Nantes cedex 2

Tél : 02 40 16 01 21

Les associations en aménagement et urbanisme

L'ANAU

Ce master est associé à l'Association Nantaise d'Aménagement et d'Urbanisme (ANAU). L'association a été créée par les étudiant-es du DESS puis du master Villes et Territoires et a pour objectif de :

- promouvoir les activités du master 2 « Villes et Territoires » organisé par l'UFR Droit et Sciences Politiques de Nantes Université, l'Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de Nantes Université et l'École d'Architecture de Nantes ;
- participer à l'insertion des étudiant-es dans le monde professionnel ;
- contribuer à une réflexion sur l'aménagement et l'urbanisme ;
- assurer une continuité entre anciens-présents-futurs étudiant-es.

L'association s'est également fixée pour ambition de soutenir les initiatives individuelles et collectives de ses membres, par exemple pour la participation à des concours d'urbanisme.

L'ensemble des étudiant-es du master participent pleinement à son fonctionnement : gestion des ateliers collectifs ; organisation d'un voyage d'étude et d'un colloque dans l'année.

L'Anau est organisée autour de différentes commissions et produit un bulletin d'information : *Brèves d'urba*.

Contacts

ANAU
École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, 6 quai François Mitterrand,
BP 16202, 44 262 Nantes
cedex 2



anau44@hotmail.com

<https://anaum2vt.wordpress.com>

<https://www.facebook.com/anau.urbanisme>

Autres associations

Plusieurs autres associations qui œuvrent aux questions d'aménagement et d'urbanisme peuvent intéresser les étudiant-es :

- **L'AUGO** (association des urbanistes du Grand Ouest). L'association organise des conférences, débats, visites (cotisation de 10 €).

<https://www.augo.fr/>



- **L'APERAU** : la formation est membre actif de l'association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme. Elle est évaluée tous les 8 ans par l'APERAU. Elle participe également au concours étudiant « challenge APERAU » qui se déroule tous les ans. Quatre étudiant-es sont choisi-es pour concourir. En 2023, les étudiant-es nantais-es ont remporté le challenge. En 2024, le challenge a été organisé par l'équipe enseignante nantaise.

<https://www.aperau.net/>

<https://www.aperau.net/challenge-aperau/>



Besoin d'aide ? Les structures relais de l'Université

Je ne trouve pas de logement

Le C.R.O.U.S
2 Boulevard Guy Mollet
44 300 NANTES
09 72 59 65 65

ou

Service social du CROUS Nantes
2 Boulevard Guy Mollet
44 300 NANTES
02 40 37 13 39
service-social@crous-nantes.fr

J'ai des problèmes de santé, j'ai besoin d'un suivi médical

Service de santé des étudiant·es
Maison des Services Universitaires
110 boulevard Michelet BP 32238
44 322 NANTES cedex 3
02 40 37 10 50
accueil.sse.nantes@univ-nantes.fr
<https://www.univ-nantes.fr/vie-de-campus/sante>

Je ne me sens pas bien, seul, déprimé

Psychologues du service de santé des étudiant·es
Maison des Services Universitaires
110 boulevard Michelet BP 32238
44 322 NANTES cedex 3
02 40 37 10 50 (/69) ou
ou directement en ligne sur la plateforme
univ-nantes.contactsante.fr

Je suis victime ou témoin d'une situation de harcèlement

Cellule d'écoute contre le harcèlement à Nantes Université
ecoute-harcelement@univ-nantes.fr

Je suis un étudiant·e en situation de handicap

Mission Relais handicap
Maison des Services Universitaires
110 boulevard Michelet BP 32238
44 322 NANTES cedex 3
02 40 37 10 36
relais.handicap@univ-nantes.fr
<http://www.univ-nantes.fr/relaishandicap>

Je concilie études et emploi et/ou j'ai besoin d'un régime particulier (DA, 1/3 temps, sportif de haut niveau)

Scolarité Lettres, langues, Sciences Humaines et Sociales via le formulaire mis à votre disposition sur le site internet – onglet contacts.

Je recherche de l'information sur les formations et sur les métiers

SUIO - Centre de documentation
Maison des services Universitaires
110 boulevard Michelet BP 32238
44 322 NANTES cedex 3
02 40 37 10 00

J'ai besoin d'aide pour construire mon projet professionnel, pour choisir ma filière

Bruno BELLET, Elsa PENEAU, Anne REBOUD, Patricia THIBAUD
Maison des Services Universitaires
110 boulevard Michelet BP 32238
44 322 NANTES cedex 3
02-40-37-10-00

Je souhaite partir étudier à l'étranger

Echanges ERASMUS et CREPUQ
Claire GUIU, correspondant IGARUN
claire.guiu@univ-nantes.fr
Maison des Échanges Internationaux et de la Francophonie (MEIF)
Virginie TIMMERMAN
15 Chaussée de la Madeleine
44 000 NANTES
+33 253 462 168
international@univ-nantes.fr

Je suis étudiant·e étranger·ère

Maison des Échanges Internationaux et de la Francophonie (MEIF)
Patricia TORRES-GABILLARD
15 Chaussée de la Madeleine
44 000 NANTES
+33 253 462 160
international@univ-nantes.fr

Le programme du master 1

*NB : Seules les unités d'enseignement du tronc commun **Villes et Territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme** sont présentées ici. Les unités d'enseignement de spécialités en master 1 (Droit, Géographie ou Architecture) ne sont pas présentées dans ce livret.*

Semestre 1

UEF 1 : Théories et enjeux de l'urbanisme

G D Histoire et théories de l'urbanisme
20h

G D A Politiques locales
30h

G D A Sociologie urbaine
20h

UEF 2 : Outils de l'urbanisme

G D Outils de représentation graphique
24h

G D A Séminaire de rentrée
35h

UEF 3 : Formation à la recherche

G D Lectures critiques
21h

G D Actualités et culture de l'urbanisme en transition
18h

+

spécialité
géographie

ou

spécialité
droit

ou

spécialité
architecture

**Affectation des enseignements pour
chacune des structures**

G : Géographie (IGARUN)

D : Droit (UFR Droit)

A : Architecture (ENSAN)

*UEF : unité d'enseignements
fondamentaux*

Semestre 2

UEF 4 : Cadres et contextes de l'urbanisme

G D A Mutations urbaines contemporaines
20h

G D A Droit de l'urbanisme
30h

UEF 5 : Pratiques de l'urbanisme

G D Diagnostic urbain et territorial
39h

G D A Analyse urbaine prospective
30h

UEF 6 : Formation à la recherche

G D Méthodologies de la recherche en urbanisme
21h

G D Enjeux contemporains en urbanisme
9h

+

spécialité
géographie

ou

spécialité
droit

ou

spécialité
architecture

Le calendrier 2026-2027 du master 1



période d'enseignement



période d'examens

Septembre 2026

Mar. 1	
Mer. 2	
Jeu. 3	36
Ven. 4	
Sam. 5	
Dim. 6	
Lun. 7	Réunion de rentrée
Mar. 8	Séminaire de rentrée
Mer. 9	37
Jeu. 10	
Ven. 11	
Sam. 12	
Dim. 13	
Lun. 14	
Mar. 15	38
Mer. 16	
Jeu. 17	
Ven. 18	
Sam. 19	
Dim. 20	
Lun. 21	
Mar. 22	39
Mer. 23	
Jeu. 24	
Ven. 25	
Sam. 26	
Dim. 27	
Lun. 28	
Mar. 29	40
Mer. 30	

Octobre 2026

Jeu. 1	
Ven. 2	
Sam. 3	
Dim. 4	
Lun. 5	
Mar. 6	41
Mer. 7	
Jeu. 8	
Ven. 9	
Sam. 10	
Dim. 11	
Lun. 12	
Mar. 13	42
Mer. 14	
Jeu. 15	
Ven. 16	
Sam. 17	
Dim. 18	
Lun. 19	
Mar. 20	43
Mer. 21	
Jeu. 22	
Ven. 23	
Sam. 24	
Dim. 25	
Lun. 26	
Mar. 27	44
Mer. 28	
Jeu. 29	
Ven. 30	
Sam. 31	

Novembre 2026

Dim. 1	
Lun. 2	
Mar. 3	45
Mer. 4	
Jeu. 5	
Ven. 6	
Sam. 7	
Dim. 8	
Lun. 9	46
Mar. 10	Férié
Mer. 11	
Jeu. 12	
Ven. 13	
Sam. 14	
Dim. 15	
Lun. 16	
Mar. 17	47
Mer. 18	
Jeu. 19	
Ven. 20	
Sam. 21	
Dim. 22	
Lun. 23	
Mar. 24	48
Mer. 25	
Jeu. 26	
Ven. 27	
Sam. 28	
Dim. 29	
Lun. 30	

Décembre 2026

Mar. 1	
Mer. 2	49
Jeu. 3	
Ven. 4	
Sam. 5	
Dim. 6	
Lun. 7	
Mar. 8	50
Mer. 9	
Jeu. 10	
Ven. 11	
Sam. 12	
Dim. 13	
Lun. 14	Rattrapage des cours
Mar. 15	et révisions
Mer. 16	51
Jeu. 17	
Ven. 18	
Sam. 19	
Dim. 20	
Lun. 21	
Mar. 22	
Mer. 23	52
Jeu. 24	
Ven. 25	
Sam. 26	
Dim. 27	
Lun. 28	
Mar. 29	53
Mer. 30	
Jeu. 31	

Janvier 2027

Ven. 1	
Sam. 2	
Dim. 3	
Lun. 4	
Mar. 5	Examens
Mer. 6	1 ^{er} semestre
Jeu. 7	Lettres/Droit
Ven. 8	1
Sam. 9	
Dim. 10	
Lun. 11	
Mar. 12	Examens
Mer. 13	1 ^{er} semestre
Jeu. 14	Lettres/Droit
Ven. 15	2
Sam. 16	
Dim. 17	
Lun. 18	Début 2 ^e semestre
Mar. 19	
Mer. 20	Rencontres pro
Jeu. 21	3
Ven. 22	
Sam. 23	
Dim. 24	
Lun. 25	
Mar. 26	4
Mer. 27	
Jeu. 28	
Ven. 29	
Sam. 30	
Dim. 31	

Février 2027

Lun. 1	
Mar. 2	5
Mer. 3	
Jeu. 4	
Ven. 5	
Sam. 6	
Dim. 7	
Lun. 8	
Mar. 9	6
Mer. 10	
Jeu. 11	
Ven. 12	
Sam. 13	
Dim. 14	
Lun. 15	Analyse urbaine
Mar. 16	prospectives
Mer. 17	7
Jeu. 18	
Ven. 19	
Sam. 20	
Dim. 21	
Lun. 22	
Mar. 23	8
Mer. 24	
Jeu. 25	
Ven. 26	
Sam. 27	
Dim. 28	

 séminaires ou événements

 congés
Pôle Humanités

 période de stage
volontaire (facultatif)

Mars 2027

Lun. 1	
Mar. 2	
Mer. 3	
Jeu. 4	
Ven. 5	
Sam. 6	
Dim. 7	
Lun. 8	
Mar. 9	
Mer. 10	
Jeu. 11	
Ven. 12	
Sam. 13	
Dim. 14	
Lun. 15	
Mar. 16	
Mer. 17	
Jeu. 18	
Ven. 19	
Sam. 20	
Dim. 21	
Lun. 22	
Mar. 23	
Mer. 24	
Jeu. 25	
Ven. 26	
Sam. 27	
Dim. 28	
Lun. 29	
Mar. 30	
Mer. 31	

Avril 2027

Jeu. 1	
Ven. 2	
Sam. 3	
Dim. 4	
Lun. 5	
Mar. 6	
Mer. 7	
Jeu. 8	
Ven. 9	
Sam. 10	
Dim. 11	
Lun. 12	
Mar. 13	
Mer. 14	
Jeu. 15	
Ven. 16	
Sam. 17	
Dim. 18	
Lun. 19	
Mar. 20	
Mer. 21	
Jeu. 22	
Ven. 23	
Sam. 24	
Dim. 25	
Lun. 26	
Mar. 27	
Mer. 28	
Jeu. 29	
Ven. 30	

Mai 2027

Sam. 1	
Dim. 2	
Lun. 3	
Mar. 4	
Mer. 5	
Jeu. 6	
Ven. 7	
Sam. 8	
Dim. 9	
Lun. 10	
Mar. 11	
Mer. 12	
Jeu. 13	
Ven. 14	
Sam. 15	
Dim. 16	
Lun. 17	
Mar. 18	
Mer. 19	
Jeu. 20	
Ven. 21	
Sam. 22	
Dim. 23	
Lun. 24	
Mar. 25	
Mer. 26	
Jeu. 27	
Ven. 28	
Sam. 29	
Dim. 30	
Lun. 31	

Juin 2027

Mar. 1	
Mer. 2	
Jeu. 3	
Ven. 4	
Sam. 5	
Dim. 6	
Lun. 7	
Mar. 8	
Mer. 9	
Jeu. 10	
Ven. 11	
Sam. 12	
Dim. 13	
Lun. 14	
Mar. 15	
Mer. 16	
Jeu. 17	
Ven. 18	
Sam. 19	
Dim. 20	
Lun. 21	
Mar. 22	
Mer. 23	
Jeu. 24	
Ven. 25	
Sam. 26	
Dim. 27	
Lun. 28	
Mar. 29	
Mer. 30	

Juillet 2027

Jeu. 1	
Ven. 2	
Sam. 3	
Dim. 4	
Lun. 5	
Mar. 6	
Mer. 7	
Jeu. 8	
Ven. 9	
Sam. 10	
Dim. 11	
Lun. 12	
Mar. 13	
Mer. 14	
Jeu. 15	
Ven. 16	
Sam. 17	
Dim. 18	
Lun. 19	
Mar. 20	
Mer. 21	
Jeu. 22	
Ven. 23	
Sam. 24	
Dim. 25	
Lun. 26	
Mar. 27	
Mer. 28	
Jeu. 29	
Ven. 30	
Sam. 31	

Semestre 1

Unité d'enseignements fondamentaux 1 (UEF 1) : Théories et enjeux de l'urbanisme

Histoire et théories de l'urbanisme (20h CM)

G D

Code EC : EC11.- HGA7U11

Intervenant : Nathan BRENU

Au moment où se forgent le terme et le métier d'urbaniste, ses protagonistes l'imaginent comme une science et une pratique, une science appliquée où toute intervention doit s'appuyer sur la connaissance de l'existant. Dans cet héritage, ce cours propose une introduction à l'histoire des villes sur le temps long, du néolithique au début du XXI^e siècle. Nous nous concentrerons plus particulièrement sur l'évolution des théories, depuis l'embellissement du XVIII^e siècle jusqu'au post-modernisme, en pointant les moments clefs de son histoire, extension, reconstruction, rénovation urbaine versus urbanisme de sauvegarde, aménagement du territoire et villes nouvelles, grands ensembles, politique des modèles, ZUP et ZAC, « retour à l'urbanité », renouvellement urbain, etc. Il s'agira aussi de comprendre dans le temps long des débats dont l'actualité pourrait occulter l'ancienneté : mobilité, gestion des épidémies, place de la nature en ville, etc. Cette histoire pourra être illustrée d'exemples pris localement lors de visites.

Rappel : affectation des enseignements pour chacune des structures

G : Géographie (IGARUN)

D : Droit (UFR Droit)

A : Architecture (ENSAN)

Politiques locales (30h CM)

G D A

Code EC : EC12.- D7CM-63

Intervenant : Goulven BOUDIC

(Cours mutualisé avec d'autres formations de IUF de Droit et Sciences politiques)

Après avoir très longtemps souffert d'une forme de déni et de mépris, l'étude des gouvernements locaux et des politiques locales est devenue un objet légitime et un champ de recherches particulièrement productif (depuis Pierre Grémion à Romain Pasquier, en passant entre autres par Albert Mabileau, Olivier Borraz, Patrick Le Galès ou Gilles Pinson).

La décentralisation (et le grand récit qui l'accompagne) a contribué à délégitimer ce déni et ce mépris. Tant sur le plan des politiques que des systèmes d'acteurs, le local est sorti de son statut résiduel. Il ne s'agit pas toutefois dans ce cours d'accréditer la thèse d'une grande et décisive rupture. Une première partie essentiellement historique contribue ainsi à nuancer l'idée d'un « retour » ou d'une « rupture » au profit d'un rappel des résistances, résiliences et capacités d'initiative et d'expérimentation, de la « ville médiévale » au « pouvoir périphérique » en passant par l'apport du socialisme municipal. Dans une deuxième partie, il s'agit d'évoquer certaines évolutions plus contemporaines du gouvernement et des politiques locales et de proposer une revue de grilles et des modèles d'analyse disponibles, entre gouvernance, ville néo-libérale, gouvernement par projet et gouvernement à distance. Cette deuxième partie du cours s'appuie sur l'examen de plusieurs politiques locales (culture, sport, enseignement supérieur, para-diplomatie, projets urbains, sécurité, démocratie participative, etc).

Sociologie urbaine (20h CM) G D A

Code EC : EC13.- HGA7U12

Intervenant-es : Jean RIVIÈRE et Lucile GARNIER

« Faire, dire et vivre la ville »

La première partie de l'EC (J. Rivière) vise à approcher les apports et les méthodes de la sociologie urbaine, cette série de cours « faire, dire et vivre la ville » propose de mobiliser des travaux de recherches récents. On découvrira une sociologie de l'urbain et de l'action urbaine prenant pour objets la construction sociale des questions urbaines et des problèmes publics [dire la ville] ; la production de la ville, les politiques de transformations spatiales et leurs acteurs [faire la ville] ; l'expérience urbaine et les usages des citoyens [vivre la ville], ces différentes catégories étant bien sûr poreuses entre elles. Les deux dernières séances sont l'occasion d'étudier, au fil du XX^e siècle, les textes importants de la discipline.



UEF 2 : Outils de l'urbanisme

Outils de représentation graphique (24h TD)

Code EC : EC21 - HGA7U2A

G D A

Intervenant·es : Léia SAVARY, David CHADEUF

Les logiciels les plus pratiqués en agence d'urbanisme sont QGIS, InDesign et Illustrator et dans une moindre mesure Photoshop. Ces logiciels servent à la cartographie et à l'habillage cartographique, à la présentation graphique, ils seront utilisés dans d'autres cours (notamment cours de diagnostic du semestre 2).

Les séances se dérouleront avec :

- 1/ une introduction aux notions de la représentation graphique ;
- 2/ une sensibilisation à l'expression graphique (courts exercices pratiques) ;
- 3/ l'apprentissage des logiciels (QGIS plusieurs séances).

Une mise en pratique aura lieu tout au long des 8 séances.

Séminaire de rentrée : les métiers de la ville (35h TD)

G D A

Code EC : EC33 - HGA7U22

Séminaire d'introduction à l'urbanisme – Isabelle GARAT, du lundi 7 au vendredi 11 septembre 2026 et le mercredi 20 janvier 2027

Séminaire d'introduction aux politiques et pratiques de l'urbanisme, sous la forme d'un intensif de 3 à 5 jours *in situ* (une «ville de l'ouest français»), incluant des rencontres organisées avec des intervenants professionnels, élus et responsables des collectivités, chargés d'opération en SEM ou autres «métiers de la ville». Il s'agit de prendre connaissance d'un territoire, de son organisation et fonctionnement, et d'appréhender les politiques et projets urbains aux différentes échelles et niveaux d'interventions. Ce séminaire participe aussi d'une interconnaissance entre des étudiant·es d'horizons disciplinaires différents qui doivent ensuite travailler ensemble en atelier de projet pluri-disciplinaire.



Rénovation à Nantes

(crédit photo : Isabelle Garat)

UEF 3 : Formation à la recherche

Lectures critiques (21h TD)

G D

Code EC : EC22 - HGA7U21

Intervenant-es : Sophie VERNICOS, Bernard FRITSCH

Ce TD vise le double objectif d'amener les étudiant-es à s'approprier de grandes références de la littérature portant sur les questions urbaines, et de développer leur regard critique sur les différents registres de discours, en pointant notamment controverses, contradictions et complémentarités. Après formation à l'analyse critique des références bibliographiques, une sélection de lectures est distribuée aux étudiant-es, qui dans les séances suivantes sont discutées et font l'objet de présentations, dans le cadre de travaux de groupe et individuels.

Actualités et culture

G D

de l'urbanisme en transition (18h TD)

Intervenant-es : Jérémy GOUELLOU, Isabelle GARAT

Ce cours aborde des sujets d'actualité immédiate, l'urbanisme représenté au cinéma et les intervenants accompagnants les étudiant-es dans l'étude de projets urbains.

UEF 4 : Cadres et enjeux de l'urbanisme

Mutations urbaines (20h CM)

G D A

Code EC : EC31 - HGA8U1A

Intervenant-es : Bernard FRITSCH et un-e intervenant-e à préciser

L'approche de ce cours est géographique et urbanistique. Elle vise d'une part à faire le point sur de grandes questions urbaines contemporaines, d'autre part à questionner les champs d'intervention des urbanistes avec un point de vue panoramique sur les questions posées par leurs divers positionnements. Planning, urban design, place making, développement territorial, management stratégique urbain... sont explorés dans leurs portées respectives.

Le cours s'organise en 10 séances de 2h :

1. L'accélération planétaire de l'urbanisation
2. Métropolisation et réseaux urbains en Europe occidentale
3. De « l'étalement » au « renouvellement » urbains
4. Les transformations de la base économique des villes
5. La fragmentation des espaces urbains



6. Les leçons du séminaire d'introduction aux métiers de la ville
7. Positionnements d'urbanistes : une typologie dynamique des courants
8. Le champ des théories de la planification
9. Le design de politiques publiques
10. Les grands débats du champ de l'urbanisme

Droit de l'urbanisme (30h CM)

G D A

Code EC : EC32 - D8CM-15

Intervenant : Nicolas HUTEN

(Cours mutualisé avec d'autres formations de l'UFR Droit et Sciences politiques)

Le droit de l'urbanisme est une matière complexe eu égard à la diversité de ses objets, à la multiplicité de ses acteurs, et à l'enchevêtrement de ses instruments. Conçu en trois parties, le cours s'articule autour d'une présentation générale de la matière (normes, acteurs, instruments), suivie d'une analyse des principaux instruments de planification urbaine (SCOT/PLU). Il s'achève avec une première approche des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable etc.).

La Hafencity, nouveau quartier de Hambourg

(crédit photo : Isabelle Garat)

UEF 5 : Pratiques de l'urbanisme

Diagnostic urbain et territorial **G D** (39h)

Code EC : EC41 - HGA8U2A

Intervenant-es : Jérémy GOUELLOU, Sophie VERNICOS

(consignes de travail et encadrement d'un travail lourd à réaliser)

Le diagnostic urbain consiste en une commande unique passée par les enseignants ou par des commanditaires extérieurs, à l'ensemble de la promotion en vue d'une analyse commune sur un territoire et une thématique. La thématique ou le territoire interrogé(e) dans la commande, peut être en lien avec le sujet du workshop du 2nd semestre. Mais ce n'est pas une obligation.

Cet enseignement poursuit 4 objectifs :

- 1. initier les étudiant-es aux différentes méthodes quantitatives et/ou qualitatives et de les former à construire de façon rigoureuse, un protocole d'enquête dans le cadre d'une commande publique.
- 2. initier les étudiant-es à la compréhension du PLU (A. Lafaille).
- 3. exercer les étudiant-es au travail collectif et les obliger à acquérir « en situation », des méthodes et des savoir-faire de conduite de projet (organisation du temps, animation, coordination, hiérarchisation des objectifs, analyse des jeux d'acteurs, élaboration et utilisation d'outils de conduite de projet...). Pour les responsabiliser et les initier au fonctionnement d'équipes en « mode projet », les étudiant-es sont, en plus du travail de fond exigé par la commande, en charge de tâches collectives.
- 4. permettre aux étudiant-es d'approfondir l'analyse d'un territoire et leurs connaissances et réflexions sur des problématiques de l'urbanisme contemporain.

Ce travail de diagnostic pourra s'appuyer sur des interventions d'acteurs de projets urbains, qui viendront présenter leur approche du diagnostic urbain : quelle place dans le

processus de projet, quelle méthodologie, avec quels outils... Ces acteurs pourraient être ceux qui travaillent sur le territoire de référence utilisé pour l'EC workshop.

Analyse urbaine prospective **G D A** (30h TD)

Code EC : EC42 - HGA8U21

Intervenant-e : à préciser

Intitulé : Territoires hypothétiques

Cette semaine en prise avec un contexte réel et développé de manière intensive sur un temps court, vise à l'exploration et la mise en pratique d'outils et de méthodes au service d'une approche urbanistique d'un territoire, qui articule analyse et vision prospective. À partir d'un travail de terrain (exploratoire et documentaire) intégrant des échanges avec les acteurs du territoire, les étudiant-es établissent collectivement, et sur la base de groupes pluridisciplinaires, une évaluation critique de l'existant et des projets en cours, et esquissent des stratégies de projet et d'actions à partir de l'élaboration d'hypothèses et de scénarios contrastés.

UEF 6 : Formation à la recherche

Méthodologie de la recherche en urbanisme (21h TD)

G D

Code EC : EC51 - HGA8U31

Intervenantes : Isabelle GARAT, Lucile GARNIER

Ce TD vise à prendre conscience des grands types de postures et de démarches de recherche existant en sciences humaines et sociales, à savoir utiliser les grands référentiels de production de recherche, et à être en mesure d'analyser des enquêtes réalisées par les chercheurs en urbanisme et de les confronter au travail individuel de mémoire.

1. Postures, démarches et référentiels
2. Histoires d'enquêtes : décrire, critiquer, comparer, généraliser. À partir d'un choix de différents types d'enquêtes et rapports de recherche, les étudiant-es sont amené-es à situer et critiquer les travaux qui ont été menés dans la recherche en urbanisme.
3. Tester des méthodes sur de petits objets (observations, enquêtes par questionnaire, enquêtes par entretien).

Enjeux contemporains en urbanisme (9h TD)

G D

Intervenant : Solal LAMBERT-AOUIZERAT

L'objectif de ce TD est d'accompagner les étudiant-es à l'analyse des enjeux contemporains de l'urbanisme par la mise en discussion entre mondes scientifique et professionnel. Il aura pour forme la préparation à la réalisation d'un colloque, prévu pour la deuxième année de Master. A travers les outils et méthodes enseignés parallèlement, il sera attendu une bonne compréhension et restitution de phénomènes urbains et territoriaux, de leur traitement pluridisciplinaire dans la recherche scientifique, ainsi que de leur actualité et des défis pour l'action publique. Les étudiant-es réaliseront un argumentaire scientifique de colloque comprenant une projection dans l'invitation de différents professionnels autour de la problématique choisie (mobilités, ville durable, gestion des risques, densification, etc). Ainsi, au-delà de la découverte d'enjeux contemporains pour la recherche et l'action publique urbaine, cet enseignement permettra un apprentissage dès le Master 1 afin de se projeter dans une pratique professionnelle future associée à la mise à l'épreuve de savoirs scientifiques.

Le programme du master 2

Semestre 1

UEF 1 : Urbanisme en transition (coeff. 10)

G D A Politiques foncières et d'habitat
20h

Mobilités urbaines
20h

Enjeux patrimoniaux
22h

Risques climatiques et ville
18h

Urban design
20h

UEF 2 : Mondes urbains (coeff. 5)

Global urbanisation : theories
and case studies 12h

Fabrique urbaine
20h

UEC 1 : La pratique par le projet et la mise en situation professionnelle (coeff. 10)

Informations et projet professionnel
3h

SIG et outils de représentation graphique
18h

Atelier phase 1
120h

UEC 2 : Formation à la recherche (coeff. 5)

Atelier populaire d'urbanisme
24h

Semestre 2

UEF 3 : Produire, coproduire la ville (coeff. 5)

G D A Contentieux, participation et communication
20h

Urbanisme opérationnel et financement urbain
20h

UEC 3 : Mondes urbains (coeff. 1)

Voyage d'études
5 jours

UEC 4 : La pratique par le projet et mise en situation professionnelle (coeff. 14)

Atelier d'analyse urbaine
35h

Atelier professionnel phase 2
120h

Aide à la décision en aménagement
12h

Stage

UEC 5 : Formation à la recherche (coeff. 10)

Méthodologie de la recherche en urbanisme
24h

Colloque ANAU

Mémoire

Le calendrier 2026-2027 du master 2

période d'enseignement

période d'examens

Septembre 2026

Mar. 1	36
Mer. 2	
Jeu. 3	
Ven. 4	
Sam. 5	
Dim. 6	
Lun. 7	Réunion de rentrée
Mar. 8	37
Mer. 9	
Jeu. 10	
Ven. 11	
Sam. 12	
Dim. 13	
Lun. 14	Présentation des ateliers
Mar. 15	
Mer. 16	
Jeu. 17	
Ven. 18	
Sam. 19	
Dim. 20	
Lun. 21	39
Mar. 22	
Mer. 23	
Jeu. 24	
Ven. 25	
Sam. 26	
Dim. 27	
Lun. 28	40
Mar. 29	
Mer. 30	

soutenances des mémoires
des M2 sortants

Octobre 2026

Jeu. 1	
Ven. 2	
Sam. 3	
Dim. 4	
Lun. 5	41
Mar. 6	
Mer. 7	
Jeu. 8	
Ven. 9	
Sam. 10	
Dim. 11	
Lun. 12	42
Mar. 13	
Mer. 14	
Jeu. 15	
Ven. 16	
Sam. 17	
Dim. 18	
Lun. 19	43
Mar. 20	
Mer. 21	
Jeu. 22	
Ven. 23	
Sam. 24	
Dim. 25	
Lun. 26	44
Mar. 27	
Mer. 28	
Jeu. 29	
Ven. 30	
Sam. 31	

Novembre 2026

Dim. 1	
Lun. 2	45
Mar. 3	
Mer. 4	
Jeu. 5	
Ven. 6	
Sam. 7	
Dim. 8	
Lun. 9	46
Mar. 10	
Mer. 11	Férié
Jeu. 12	
Ven. 13	
Sam. 14	
Dim. 15	
Lun. 16	47
Mar. 17	
Mer. 18	
Jeu. 19	
Ven. 20	
Sam. 21	
Dim. 22	
Lun. 23	48
Mar. 24	
Mer. 25	
Jeu. 26	
Ven. 27	
Sam. 28	
Dim. 29	
Lun. 30	

Décembre 2026

Mar. 1	49
Mer. 2	
Jeu. 3	
Ven. 4	
Sam. 5	
Dim. 6	
Lun. 7	50
Mar. 8	
Mer. 9	
Jeu. 10	
Ven. 11	
Sam. 12	
Dim. 13	
Lun. 14	51
Mar. 15	
Mer. 16	
Jeu. 17	
Ven. 18	
Sam. 19	Soutenances ateliers
Dim. 20	
Lun. 21	52
Mar. 22	
Mer. 23	
Jeu. 24	
Ven. 25	
Sam. 26	
Dim. 27	
Lun. 28	53
Mar. 29	
Mer. 30	
Jeu. 31	

Janvier 2027

Ven. 1	
Sam. 2	
Dim. 3	
Lun. 4	1
Mar. 5	
Mer. 6	
Jeu. 7	
Ven. 8	
Sam. 9	
Dim. 10	
Lun. 11	2
Mar. 12	
Mer. 13	
Jeu. 14	
Ven. 15	
Sam. 16	
Dim. 17	
Lun. 18	3
Mar. 19	
Mer. 20	
Jeu. 21	
Ven. 22	
Sam. 23	
Dim. 24	
Lun. 25	4
Mar. 26	
Mer. 27	
Jeu. 28	
Ven. 29	
Sam. 30	
Dim. 31	

Février 2027

Lun. 1	Voyage d'études
Mar. 2	
Mer. 3	
Jeu. 4	
Ven. 5	
Sam. 6	
Dim. 7	
Lun. 8	6
Mar. 9	
Mer. 10	
Jeu. 11	
Ven. 12	
Sam. 13	
Dim. 14	
Lun. 15	Semaine intensive ENSAN
Mar. 16	
Mer. 17	
Jeu. 18	
Ven. 19	
Sam. 20	
Dim. 21	
Lun. 22	8
Mar. 23	
Mer. 24	
Jeu. 25	
Ven. 26	
Sam. 27	
Dim. 28	

 séminaires ou événements

 période de stage

 congés Pôle Humanités

Mars 2027

Lun. 1	
Mar. 2	
Mer. 3	9
Jeu. 4	
Ven. 5	
Sam. 6	
Dim. 7	
Lun. 8	
Mar. 9	
Mer. 10	10
Jeu. 11	Colloque
Ven. 12	
Sam. 13	
Dim. 14	
Lun. 15	
Mar. 16	
Mer. 17	11
Jeu. 18	
Ven. 19	
Sam. 20	
Dim. 21	
Lun. 22	
Mar. 23	Challenge APERAU
Mer. 24	
Jeu. 25	
Ven. 26	
Sam. 27	
Dim. 28	
Lun. 29	Férié 13
Mar. 30	
Mer. 31	

Avril 2027

Jeu. 1	
Ven. 2	
Sam. 3	
Dim. 4	
Lun. 5	
Mar. 6	
Mer. 7	14
Jeu. 8	
Ven. 9	
Sam. 10	
Dim. 11	
Lun. 12	Grands oraux
Mar. 13	
Mer. 14	15
Jeu. 15	Soutenances ateliers
Ven. 16	
Sam. 17	
Dim. 18	
Lun. 19	
Mar. 20	
Mer. 21	
Jeu. 22	16
Ven. 23	
Sam. 24	
Dim. 25	
Lun. 26	
Mar. 27	17
Mer. 28	
Jeu. 29	
Ven. 30	

Mai 2027

Sam. 1	
Dim. 2	
Lun. 3	18
Mar. 4	
Mer. 5	Férié
Jeu. 6	
Ven. 7	
Sam. 8	
Dim. 9	
Lun. 10	
Mar. 11	19
Mer. 12	
Jeu. 13	
Ven. 14	
Sam. 15	
Dim. 16	
Lun. 17	Férié
Mar. 18	
Mer. 19	20
Jeu. 20	
Ven. 21	
Sam. 22	
Dim. 23	
Lun. 24	
Mar. 25	21
Mer. 26	
Jeu. 27	
Ven. 28	
Sam. 29	
Dim. 30	
Lun. 31	

Juin 2027

Mar. 1	
Mer. 2	22
Jeu. 3	
Ven. 4	
Sam. 5	
Dim. 6	
Lun. 7	
Mar. 8	
Mer. 9	23
Jeu. 10	
Ven. 11	
Sam. 12	
Dim. 13	
Lun. 14	
Mar. 15	
Mer. 16	24
Jeu. 17	
Ven. 18	
Sam. 19	
Dim. 20	
Lun. 21	
Mar. 22	
Mer. 23	25
Jeu. 24	
Ven. 25	
Sam. 26	
Dim. 27	
Lun. 28	
Mar. 29	26
Mer. 30	

Juillet 2027

Jeu. 1	
Ven. 2	
Sam. 3	
Dim. 4	
Lun. 5	
Mar. 6	
Mer. 7	27
Jeu. 8	
Ven. 9	
Sam. 10	
Dim. 11	
Lun. 12	
Mar. 13	
Mer. 14	Férié
Jeu. 15	
Ven. 16	
Sam. 17	
Dim. 18	
Lun. 19	
Mar. 20	
Mer. 21	29
Jeu. 22	
Ven. 23	
Sam. 24	
Dim. 25	
Lun. 26	
Mar. 27	
Mer. 28	30
Jeu. 29	
Ven. 30	
Sam. 31	

Août 2027

Dim. 1	
Lun. 2	
Mar. 3	
Mer. 4	31
Jeu. 5	
Ven. 6	
Sam. 7	
Dim. 8	
Lun. 9	
Mar. 10	
Mer. 11	32
Jeu. 12	
Ven. 13	
Sam. 14	
Dim. 15	
Lun. 16	
Mar. 17	
Mer. 18	33
Jeu. 19	
Ven. 20	
Sam. 21	
Dim. 22	
Lun. 23	
Mar. 24	
Mer. 25	34
Jeu. 26	
Ven. 27	
Sam. 28	
Dim. 29	
Lun. 30	
Mar. 31	

Semestre 3

UEF 1 : Urbanisme en transition (coeff. 10)

Politiques foncières et d'habitat (20h CM)

G D A

Code EC : EC61 - D9EC081

Intervenantes : Isabelle GARAT, Antoinette HASTINGS

La maîtrise foncière des espaces urbains est une thématique qui est réapparue au milieu des années 2000, elle manifeste la volonté politique de diminuer les tensions en matière d'habitat et de produire à des coûts supportables des logements adaptés aux besoins des ménages. Toutefois, politiques foncières et politiques d'habitat s'inscrivent dans un temps plus long et doivent être mises en relation avec des évolutions démographiques, économiques, sociales, politiques. Ainsi, l'objectif du ZAN obligera à l'avenir à la densification de l'habitat et de la population.

Mobilités urbaines (20h CM)

G D A

Code EC : EC62 - D9EC140

Intervenant : Bernard FRITSCH

Après avoir rappelé l'évolution des cadres de pensée et paradigmes autour des enjeux des transports, de la mobilité et des modèles de ville, le cours aborde les caractéristiques et déterminants de la mobilité urbaine actuelle, intense, diversifiée, difficile à objectiver. Il présente ensuite les grandes orientations des politiques urbaines dans ce domaine, qui soulèvent les problématiques du rôle de levier que peuvent jouer les transports dans la construction métropolitaine, de leurs effets potentiels et réels sur les formes et pratiques urbaines, des méthodes d'évaluation des projets et politiques de transports, avant d'évoquer les expériences et approches émergentes, en France et à l'étranger, de nouveaux espaces de la mobilité.

Enjeux patrimoniaux (22h CM)

G D A

Intervenant-es : Nicolas HUTEN (14h), Marie CRESPIY-DE CONINCK (8h)

Historiquement, le droit du patrimoine s'est construit en France avec la prise en compte à la fois des enjeux culturels (loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques) et des enjeux naturels (loi du 2 mai 1930 sur les sites et monuments naturels). Cette double dimension a ensuite été consacrée en droit international avec la convention de l'Unesco du 16 novembre 1972 concernant la protection du patrimoine mondial naturel et culturel.

Cet enseignement relatif aux enjeux patrimoniaux comprend donc un premier volet relatif au patrimoine naturel, et un second volet relatif au patrimoine culturel.

Le premier volet de cet enseignement est consacré au littoral en tant que composante du patrimoine naturel (N. Hutten). Il porte principalement sur l'analyse des dispositions du code général de la propriété des personnes publiques relatives au domaine public maritime, ainsi que des dispositions du code de l'urbanisme relatives à l'aménagement et à la protection du littoral. L'étude de ces dispositions, permet d'observer le compromis établi aujourd'hui par le droit français entre la protection, la mise en valeur et le développement des espaces littoraux, notamment au regard des nouveaux enjeux résultant de la « transition énergétique » et du recul du trait de côte.

Le second volet de cet enseignement porte sur la protection du patrimoine culturel bâti (M. Crespiy-De Coninck). Les interventions porteront sur les différents régimes de protection du patrimoine culturel, en particulier la législation propre aux monuments historiques et à l'instauration des sites patrimoniaux remarquables, et d'envisager leurs conséquences sur l'aménagement urbain. Le cours s'intéressera également à la notion de « PLU patrimonial » et à l'étude de la protection du patrimoine culturel par le droit de l'urbanisme.

Risques climatiques et villes (18h CM)

G D A

Intervenantes : Caroline BARDOUL (8h), Fabienne BOUDON (10h)

Un premier volet de l'enseignement (Caroline Bardoul) abordera les différents outils de la prévention des risques, qu'ils soient naturels ou industriels, et de leurs conséquences sur l'aménagement des territoires. Les plans de prévention des risques naturels permettent d'intervenir en matière d'inondations, glissements de terrain, tremblements de terre, submersion marine etc. Calqués sur leur modèle, les plans de prévention des risques technologiques permettent, quant à eux, de réguler autant que faire se peut l'urbanisation à proximité des installations industrielles les plus dangereuses.

Une seconde partie du cours traitera du réchauffement climatique, des adaptations trouvées par les populations et par les pouvoirs publics pour pouvoir supporter les épisodes de fortes chaleurs.

Urban design (20h CM)

Code EC : EC63 - D9EC135

GDA

Intervenant-es : Chérif HANNA, Pauline OUVRARD

Projet urbain : concepts et réalisations – acteurs et missions - programmation urbaine (C. Hanna, 12h)

L'objectif de ce module est de saisir la question du projet urbain, de la phase de conception jusqu'à la mise en œuvre. Par une approche théorique du projet, il explore le processus de conception et tente d'expliquer la notion de concept. Ensuite, en s'appuyant sur des contextes réels, de comprendre comment le projet politique pour la ville doit se traduire par un cadre physique composé de programmes de logements et d'équipements (privés et publics) et d'espaces publics. Cette approche permettra d'identifier procédures, acteurs et étapes de mise en œuvre des projets urbains. Et enfin, des savoirs faire aux savoirs être, le rapport entre projet et démocratie citoyenne sera exploré.

Des outils méthodologiques seront proposés. Les territoires étudiés concerneront des situations métropolitaines et péri métropolitaines.

> ÎLE DE NANTES : L'INVENTAIRE RAISONNÉ DES CONSTRUCTIONS.



**L'urbanisme de révélation (extrait de Criticat n°8).
Planche de l'inventaire préalable à toutes les
constructions sur le territoire de l'île de Nantes**

(© Alexandre Chemetoff & Associés, Atelier de l'île de Nantes, 2001)

Global urbanisation : theories and case studies (12h CM) **G D A**

Code EC : EC65 - D9EC136

Intervenant : Nicolas RAIMBAULT

The course examines the current theoretical debates within urban studies. Urban theories are understood as conceptual frameworks needed for analysing the globalizing urban world and for imagining relevant urban planning and urban development policies. The first part is devoted to the role of theories in urban studies as tools for analysing, comparing, modelling and criticizing urban dynamics, representations and ideologies. The current urban theoretical landscape is then presented. The three other parts focus on three main debates within urban studies: the political economy of urbanization and the need for a new epistemology of the urban (1), ordinary cities and post-colonial perspectives (2), and collaborative urbanism and urban political insurgencies (3). Each class is organized around the discussion of one or two academic articles as well as the presentation of the corresponding concepts and some case studies.

UEF 2 : Mondes urbains (coeff. 5)

Fabrique urbaine (20h CM) **G D A**

Intervenant-es : Kévin CHESNEL et un-e intervenant-e à préciser

Cet enseignement interroge les acteurs et dispositifs qui président à la fabrication, la transformation et la gestion des espaces urbains dans le cadre de pratiques technico-politiques à décrire dans leur histoire et leurs mutations. De fait, les modalités de la fabrique urbaine comme les formes d'urbanités évoluent, soumis à l'impératif écologique comme aux évolutions des contextes politico-économiques en urbanisme et en aménagement.

À partir d'un regard interdisciplinaire (sociologie, géographie, architecture, urbanisme) portant sur différentes thématiques relatives à l'agir urbanistique, il s'agira de saisir les dispositifs à l'œuvre et leur évolution ainsi que leurs effets socio-spatiaux. Qu'il s'agisse de planifier, de densifier, de rénover, de renaturer ou encore d'expérimenter, les idéologies spatiales prennent de la consistance et semblent privilégier des chemins d'urbanisation spécifiques à analyser. Nous examinerons les tensions pouvant émerger entre différentes modalités de production et de fabrication de la ville dans différents contextes internationaux ainsi que la pluralité des acteurs engagés dans la transformation et la gestion des espaces urbains (élus, architectes, aménageurs, promoteurs, instructeurs, associations, citoyens...).

Ainsi, cet enseignement est constitué d'un ensemble de 7 cours dialogiques thématisés articulés à des temps d'analyses de figures d'acteurs de la fabrique urbaine, plus ou moins émergentes, en circulation.

UEC 1 : La pratique par le projet et la mise en situation professionnelle (coeff. 10)

Informations et projet professionnel (3h)

G D A

Intervenante : Élise ROY

Présentation des modalités de stage et de mémoire.

SIG et outils de représentation graphique (18h)

G D A

Intervenant : David CHADEUF

Le cours accompagne l'atelier et permet aux étudiant-es de travailler les outils graphiques et cartographiques au service d'une problématique.

Atelier phase 1 (120h)

G D A

Code EC : EC74 - D9EC008

Les ateliers de projets rassemblent de 4 à 6 étudiant-es issu-es de chacun des grands domaines d'origine. Ils traitent un sujet proposé par un partenaire extérieur (collectivité locale, agence d'urbanisme, bailleur social, établissement public industriel et commercial, etc.) intervenant en tant que maître d'ouvrage. Chaque atelier est suivi par trois enseignants représentant les trois centres de formation engagés conjointement dans ce master.

Deux journées par semaines - jeudi et vendredi - sont dédiées aux ateliers : encadrement de l'équipe enseignante, réunion avec les commanditaires, réalisation d'entretiens auprès d'acteurs et autres travaux sur terrain, élaboration et production des documents de diagnostic, etc.

De septembre à décembre : le travail est centré sur l'analyse et le diagnostic. De janvier à avril, c'est un projet d'urbanisme que les étudiant-es doivent concevoir en équipe pluridisciplinaires.

UEC 2 : Formation à la recherche (coeff. 5)

Atelier populaire G D A d'urbanisme : l'urbain en partage, l'urbain en question (24h)

Intervenante : Élise ROY

Ce TD est envisagé comme une vaste enquête collective sur la fabrique des espaces métropolitains. Organisés en équipe pluridisciplinaire, les étudiant-es sont chargé-es d'approcher les ficelles de la transformation urbaine contemporaine, en menant enquête sur le cas d'une commune de la métropole ou d'un sous-secteur communal dans des situations de plus forte densité. Les allers-retours entre observation in situ, documentation, et entretiens conduits auprès de différents acteurs ressources (élus, techniciens, concepteurs, bureau d'études, opérateurs, notaires, agents immobiliers, habitants...) nourrissent leurs analyses. La fabrique des territoires est envisagée comme un champ d'expériences complexe, en ayant le souci de rendre compte des constructions des politiques urbaines et d'aménagement et de leurs instruments (PLU, PLH, SCOT...), à inscrire dans des logiques de régulation des transformations. Au-delà, il s'agit de révéler les dynamiques et stratégies qui produisent le cadre spatial de manière intentionnelle ou tendancielle.

Le travail de récolte d'informations et d'analyse de ce matériau progresse au fil de 6 séances. Les travaux se concrétisent par la rédaction d'un article, de type universitaire, qui développe une argumentation visant à éclairer les enjeux inhérents aux dynamiques d'évolution et de transformation des espaces métropolitains, au plus près des situations territoriales singulières étudiées (démographie et maturité de la métropolisation, structuration communale, rapports espaces naturels et agricoles/espaces urbanisés, protection des milieux et des paysages, dynamiques promotionnelles, rente foncière, attractivité, objectifs de production de logement, et mixité sociale...). La conduite parallèle de 5 études de cas nous permet de souligner les spécificités et les points de convergence.

Semestre 2

UEF 3 : Produire, coproduire la ville (coeff. 5)

Contentieux, participation et communication **G D A**
(20h CM + 6h TD)

*Intervenants : Jean-François VIC (10h) ;
Arnaud RENO (6h) et Jean-Frédéric DESAIX
(10h)*

(Le contentieux de l'urbanisme (Jean-François Vic) vise la contestation devant le juge des décisions et comportements en matière d'aménagement urbain. À partir d'une approche pratique, il s'agit de présenter les différents types de contentieux –administratif, civil, pénal –, les voies de recours et règles procédurales propres à la matière, en vue, pour mieux les prévenir, d'identifier les risques contentieux dans le domaine de l'urbanisme.



Centre de Chicago

(crédit photo : Andrew Horne,
CC BY-SA 2.0 ©)

**Urbanisme opérationnel
(20h CM + 6h TD)**

G D A

*Intervenant-es : Antoinette HASTINGS,
Nicolas EVENO, Marie CRESPIY-DE CONINCK,
François LERAISNABLE*

*Financement du développement urbain (10h
CM, A. HASTINGS)*

Le cours présente d'abord la diversité des financeurs publics et privés de la ville, en insistant sur la montée des phénomènes de privatisation et de financiarisation de la ville (cf. les travaux de Gilles PINSON, d'Antoine GUIRONNET et d'Isabelle BARAUD-SERFATY) ainsi que sur la diversité des financements de l'Etat. Il développe ensuite les grandes tendances du financement public local en évoquant l'organisation multiniveaux des co-financements locaux (Europe, régions, départements) puis en insistant sur les modalités de financement des politiques et aménagements urbains pris en charge par les communes et les EPCI. Il détaille enfin la fiscalité spécifique de l'aménagement urbain (rôle central de la taxe d'aménagement) ainsi que son articulation avec les participations finan-

cières (ZAC, PUP) et la fiscalité locale de droit commun (notamment les taxes foncières) ou spécifique (Versement mobilité) appliquée aux politiques urbaines.

*Montage juridique des projets urbains (10h CM,
N. EVENO, M. CRESPIY-DE CONINCK)*

Présentation des différents montages juridiques (ZAC, lotissements) permettant la réalisation de programmes de logements neufs, intégrant ou non la réflexion sur les équipements publics des nouveaux quartiers.

Urbanisme commercial (6h TD, F. LERAISNABLE)



**Le « bosco verticale »
(quartier Porta Nuova, Milan)**

(crédit photo : Master 2 VT,
promotion 2017-2018)

UEC 3 : Mondes urbains (coeff. 1)

Voyage d'études (1 semaine) **G D A**

Intervenant-es : Sophie VERNICOS, Nicolas RAIMBAULT

Cinq jours in situ dans une ville d'un pays d'Europe ou d'Afrique du Nord. Il s'agit de prendre connaissance d'un territoire, d'étudier sa structuration et son fonctionnement, les enjeux, les politiques et projets urbains aux différentes échelles et niveaux d'intervention (du niveau stratégique à l'opérationnel). Visites et rencontres avec les différents acteurs locaux.

Ce séminaire est organisé avec la participation de l'ANAU. Il s'agit d'un véritable voyage d'étude dont le carnet des années précédentes peut-être consulté sur :

<https://issuu.com/journee.anau/docs/carnet-de-voyage-1>

<https://issuu.com/journee.anau/docs/carnet-de-voyage-2>



Waterfront, Malmö
(crédit photo : Isabelle Garat)

UEC 4 : La pratique par le projet et mise en situation professionnelle (coeff. 14)

Informations, projet professionnel et réseau (3h) **G D A**

Intervenant·e : à préciser

Atelier d'analyse urbaine (35h TD) **G D A**

Intervenant-es : Chérif HANNA, Fabienne LEGROS

Ce workshop est centré sur les méthodes d'élaboration et de représentation du projet urbain. De la conception aux représentations du projet, le processus traite d'une problématique urbaine d'actualité sur un site réel. Il est organisé sur le mode intensif. Les expressions sont graphiques, plastiques et écrites.

Aide à la décision en aménagement (12h TD) **G D A**

Intervenant-es : Béatrice CHAUDET, Kévin CHESNEL

Le rapport entre technique et politique occupe l'urbanisme depuis sa naissance. Il a pris des formes très variées. Quelles sont aujourd'hui les « prothèses » dont les politiques urbaines ont besoin ? Quels sont les rôles joués par les urbanistes ? Comment leur travail de médiation-traduction est-il en prise avec la décision politique ? Afin de renseigner cette question, ce TD consiste en un travail d'analyse d'ITW avec de futurs pairs, urbanistes occupant des postes variés à toutes les échelles territoriales et dans des positions contrastées (public-privé, technicien des collectivités locales, consultant, assistant à maîtrise d'ouvrage...).

Suite à l'élaboration d'un guide d'entretien et la conduite d'un entretien de type bio-thématique en binômes, le TD permet une analyse croisée des entrevues, la mise à jour d'une typologie actuelle de l'aide à la décision en aménagement et une activation du réseau des anciens de la formation.

1. Définition du corpus et réalisation d'un guide d'entretien (3h).

2. Trois séances de restitution des entretiens : portraits problématisés avec transcription partielle d'entretiens (9h).

Atelier professionnel phase 2 (120h) **G D A**

Les ateliers de projets rassemblent de 4 à 6 étudiant·es issu·es de chacun des grands domaines d'origine. Ils traitent un sujet proposé par un partenaire extérieur (collectivité locale, agence d'urbanisme, bailleur social, établissement public industriel et commercial, etc.) intervenant en tant que maître d'ouvrage. Chaque atelier est suivi par trois enseignants représentant les trois centres de formation engagés conjointement dans ce master.

Deux journées par semaines - jeudi et vendredi - sont dédiées aux ateliers : encadrement de l'équipe enseignante, réunion avec les commanditaires, réalisation d'entretiens auprès d'acteurs et autres travaux sur terrain, élaboration et production des documents de diagnostic, etc.

De janvier à avril, le travail est centré sur la conception et le montage de projet.

Stage (durée minimum de 4 mois) **G D A**

Le stage de trois ou quatre mois (600 h/étudiant·e) est effectué dans une structure publique ou privée œuvrant dans le domaine de l'urbanisme ou de l'aménagement. Ce stage est choisi de manière à alimenter la préparation d'un mémoire en parallèle, encadré par deux enseignants d'origine disciplinaire différente. Le stage doit être achevé impérativement avant le 15 septembre. Et le mémoire soutenu la deuxième ou troisième semaine de septembre. La présence du tuteur professionnel est souhaitée.

UEC 5 : Formation à la recherche (coeff. 10)

Méthodologie de la recherche en urbanisme (24h)

Intervenant·e : à préciser

Colloque ANAU

Les étudiant·es organisent chaque année un colloque sur une thématique d'aménagement : en 2023 par exemple, le colloque portait sur les risques (inondation, submersion). Ils sollicitent des interventions de chercheurs et de professionnels.

Mémoire

Le mémoire de fin d'étude est réalisé en parallèle du stage, ce qui demande à dégager un peu de temps durant le stage, de manière à aboutir à une véritable réflexion écrite de 80 pages. Le mé-

moire fait l'objet d'une soutenance en septembre devant un jury composé de deux enseignants et du maître de stage, dans la mesure du possible (cf. la description et la fiche technique du mémoire de stage). Les exemplaires du mémoire seront aussi nombreux que les membres du jury. Une version pdf devra être également adressée aux enseignants tuteurs et aux responsables du diplôme. Le logiciel Compilatio® permettra de vérifier les possibles cas de plagiat. Nous rappelons que le plagiat est répréhensible et qu'un mémoire faisant l'objet pour tout ou partie de plagiat n'est pas autorisé à être soutenu.

elise.roy@nantes.archi.fr

Charte anti-plagiat

Une charte anti-plagiat a été adoptée par Nantes Université (elle a été approuvée par le Conseil d'administration le 21 octobre 2011). Cette charte définit les règles à respecter en matière de plagiat par l'ensemble des étudiant·es et universitaires :

Nantes Université s'est doté du logiciel d'aide à la détection de plagiat Compilatio®. Les enseignants-chercheurs l'utilisent pour vérifier le contenu des travaux écrits des étudiant·es.

<https://humanites.univ-nantes.fr/offre-formation/formation-continue/charte-anti-plagiat-nantes-universite>

La soutenance d'un mémoire présentant un plagiat n'est pas autorisée.



De la recherche du stage au mémoire : les étapes

Durée : 4 mois

Du 2 mai au 31 août (possibilité jusqu'au 15 septembre)

Étape 1 : recherche d'un stage

Plusieurs démarches sont possibles :

- (1) vous avez un thème qui vous intéresse particulièrement et vous allez chercher les structures qui peuvent vous accueillir en fonction du sujet que vous avez envie de développer en situation professionnelle. Cette démarche est certainement la plus riche car elle vous permettra de confronter une véritable réflexion théorique ;
- (2) vous cherchez un type de métier ou un type de structure et vous allez prospecter dans ce sens. Les deux réflexions peuvent être menées en parallèle.

Les conventions de stage sont à retirer et à déposer :

- étudiant-es inscrit-es à l'université (Droit et Géographie) auprès du secrétariat de l'UFR Droit ;
- étudiant-es inscrit-es à l'ENSAN auprès du secrétariat pédagogique de l'ENSAN.

Étape 2 : la définition du sujet

Dès l'obtention du stage (à partir de janvier) :

- déterminer la thématique du stage et du mémoire (en accord avec la structure qui vous accueille) ;
- réfléchir aux sujets possibles ;
- choisir et prendre contact avec vos encadrants ;
- effectuer un premier travail bibliographique.

À partir du mois de mai :

- signature de la convention de stage ;
- définir le sujet qui fera l'objet d'un mémoire ;
- définir la problématique (cela doit se faire avec vos encadrants) ;

- délimiter un plan de travail (il s'agit d'une part d'identifier les éléments que vous allez traiter, les informations que vous devez recueillir et le planning de travail que vous allez suivre).

Étape 3 : Affiner le sujet en lien avec l'expérience de stage

- Démarrage du stage
- Recueil et collecte de l'information permettant de définir le sujet précisément
- Première réunion de travail avec vos encadrants (au bout de 15-20 jours)
- Bibliographie
- Dans certain cas, une ébauche de plan sera faite.
- Tenir un journal de bord, où vous pourrez noter à la fois l'évolution de votre travail et l'évolution de votre réflexion. Cela sera un outil très utile lors de la rédaction finale.

Étape 4 : La rédaction

- Il est préférable de commencer le plus tôt possible, un texte écrit plusieurs fois est toujours de meilleure qualité. En tout cas vous pouvez commencer par écrire les parties de réflexions fondées sur la bibliographie.
- Définir un calendrier de rédaction avec un échéancier. Attention les enseignants ne sont pas toujours disponibles et joignables en août.
- La rédaction doit vraiment commencer au plus tard fin juillet, pour une soutenance à la mi-septembre.

Étape 5 : la soutenance (2^e et 3^e semaine de septembre)

- Durée de la soutenance : 1h, comprend 20 minutes de présentation par l'étudiant-e.

Il s'agit de prendre un peu de distance par rapport au mémoire que vos examinateurs ont lu. Votre oral se fait avec ou sans support video-projeté.

Les soutenances ont lieu à l'ENSAN, voir avec le secrétariat pédagogique pour le planning.

Le mémoire : sujet, suivi et soutenance

Mémoire

Le mémoire réalisé est un mémoire universitaire, cela signifie :

- une problématisation d'un sujet ;
- la construction d'un raisonnement, la mise en place d'une argumentation ;
- des lectures qui font références, des travaux écrits émanant de chercheurs et de praticiens retraçant des exemples.

Il ne s'agit pas de rendre un rapport de stage mais d'articuler une pratique à une réflexion plus générale. Le stage impose certains éléments :

- le lien avec la pratique de l'urbanisme doit être clair. En quoi la réflexion du mémoire éclaire-t-elle la pratique urbanistique ? En quoi la pratique interroge-t-elle certaines dimensions plus fondamentales de la recherche ? À quel système d'acteurs et d'action a-t-on à faire ?
- le stage est présent, intégré à la réflexion, il faut éviter une partie séparée. Cependant si l'on souhaite donner des éléments sur le déroulement du stage, on peut le faire dans une introduction, dans des encarts ou simplement lors de la présentation orale ;
- les références tout en étant présentes, ne seront pas aussi poussées que pour un mémoire de recherche.

Sujet et contenu

Le sujet du mémoire est choisi, autant que possible, en amont du stage de mise en situation professionnelle. Parmi les missions effectuées au cours de ce stage, il convient d'en sélectionner une ou plusieurs à fin d'intégration de leurs apports thématiques ou méthodologiques dans le mémoire. Il va de soi que le sujet du mémoire peut évoluer en fonction du stage.

Le contenu du mémoire intègre donc obligatoirement l'étude d'une situation concrète.

L'étudiant-e ne peut se contenter d'une étude théorique réalisée à partir de sources uniquement bibliographiques. Cependant, il prendra soin de restituer, au moins dans l'introduction, la portée théorique du sujet et de situer son travail dans le champ des pratiques de l'urbanisme.

Du point de vue formel, le mémoire comprend :

- une bibliographie (attention ! il convient de respecter les règles de présentation bibliographique) ;
- une fiche résumée, en 4ème de couverture pour permettre l'archivage et le référencement ;
- une production graphique personnelle (carte, schéma, dessin, photo..) ;
- des tables : des figures, des annexes et des matières.

Il compte entre 60 et 80 pages, hors figures et annexes et est, bien sûr, paginé et relié avec encollage de bonne qualité, de préférence (parce que les spirales s'enroulent les unes dans les autres dans les bibliothèques, ce qui pose problème).

Suivi et soutenance

L'encadrement du mémoire est assuré par deux enseignants de champs disciplinaires différents. L'étudiant-e prendra soin de contacter les enseignants dès le début de son stage.

Le jury de soutenance est composé des deux enseignants qui ont encadré le travail et d'un représentant de la structure professionnelle dans laquelle l'étudiant-e a fait son stage.

Le mémoire est remis aux membres du jury 10 jours avant la soutenance (les dates pourront être discutées avec les encadrants).

Durée de la soutenance : 1h, comprenant 20 minutes de présentation par l'étudiant-e puis expression et discussion des membres du jury.

Toutes les soutenances devront se dérouler dans la semaine 38.

Si le stage n'est pas terminé, il faut penser à demander un jour de repos pour la soutenance.

L'archivage du mémoire de M2 : envoi d'un pdf au responsable d'année de la spécialité (en archi ou en droit, ou en géo) et au responsable transversal :

elise.roy@nantes.archi.fr

Les classiques de l'urbanisme

Certaines des références situées ci-dessous ne sont plus éditées, il faut donc aller les chercher dans les bibliothèques universitaires et à l'École d'architecture ou les faire venir en prêt inter-bibliothèques. Ne plus être édité ne signifie pas que ces auteurs et leurs textes n'ont plus d'intérêt ou qu'ils ne font plus référence dans le monde de l'urbanisme et de l'aménagement. Bien au contraire, si des textes édités il y a cinquante sont encore convoqués, c'est qu'ils ont marqué la pensée.

UEF 1

- ASCHER F., 2009, *Organiser la ville hypermoderne*, Parenthèses.
- Auteurs multiples (2008), *L'Année sociologique*, Vol. 58/2 « La ville, catégorie de l'action », PUF, 256 p.
- BELMESSOUS H., 2022. *Petite histoire politique des banlieues populaires*, Editions Syllepse, 200 p.
- BOGNON S., MAGNAN M., MAULAT J., 2020, *Urbanisme et aménagement Théories et débats*, Armand Colin, 285 p.
- CARTIER M. et al., 2008, *La France des « petits moyens »*, Paris, La Découverte.
- CHABROL M., COLLET A., GIROUD M., LAUNAY L., ROUSSEAU M., TER MINASSIAN H., 2016, *Gentrifications*, Paris, Amsterdam Editions, 357 p.
- CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M., 1970, « Proximités spatiales et distances sociales. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue Française de Sociologie*, vol.11, n°1, p. 3-33.
- CHARBONNEAU J.-P., 2019, *Les aventures de Monsieur Urbain*, L'Aube, 272 p.
- CHARMES E. (2019), *La revanche des villages, essai sur la France périurbaine*, Seuil, La République des idées, 112 p.
- CHOAY F. (1979), *L'urbanisme, utopies et réalités*, éd. du Seuil, 446 p.
- CHOMBART DE LAUWE P.-H., 1952, *Espace social et urbanisme des grandes cités*.
- CHOMBART DE LAUWE P.-H. et al., 1952, *Paris et l'agglomération parisienne*.
- COING H, 1976, *Rénovation urbaine et changement social : L'îlot n° 4*, Paris 13e
- CLAVAL P. (2011), *Brève histoire de l'urbanisme*, Pluriel, 315 p.
- CLAVEL M., 2002, *Sociologie de l'urbain*, Economica.
- DESJARDINS X., 2017, *L'Aménagement du territoire*, Armand Colin,
- DESJARDINS X., 2020, *la planification urbaine, la ville en devenir*, Armand Colin.
- DOUILLET A.-C., LEFEBVRE R. (2017), *Sociologie politique du pouvoir local*, Armand Colin, 271 p.
- EPSTEIN R., 2013, *La Rénovation urbaine, Démolition-reconstruction de l'État*, Presses de science po, 377 p.
- FIJALKOW Y., 2002, *Sociologie de la ville*, Paris : La Découverte, collection « Repères ».
- FRINAULT T. (2012), *Le Pouvoir territorialisé en France*, PUR, 2012, 443 p.
- FROMONOT F. (2008). Manière de classer l'urbanisme, *Criticat*, n°8, pp. 40-61.
- GILBERT P., « « Ghetto », « relégation », « effets de quartier ». Critique d'une représentation des cités », *Métropolitiques*, 9 février 2011. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Ghetto-relegation-effets-de.html>
- GILBERT P., 2024. *Quartiers populaires: Défaire le mythe du ghetto*, Editions Amsterdam, 272 p.
- GRAFMEYER, Y., and JOSEPH, I., 1984, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, collection Champs.
- GRAFMEYER Y., 1994. *Sociologie urbaine*, Paris : Nathan, collection « 128 ».
- HAUMONT N. (dir.) (1998), *L'urbain dans tous ses états. Faire, vivre, dire la ville*, L'Harmattan, Paris, 400 p.
- HAUMONT N. (dir.) (2003), « La ville, entre dire et faire », in *Mots* n°72, juillet, ENS éditions.
- JOUNIN N., 2014, *Voyage de classes. Des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers*, Paris, La Découverte.

« La ville, catégorie de l'action » in *L'Année socio-logique*, 2008/1 (Vol. 58), PUF.

« La ville, entre dire et faire » revue *Mots*. Les langages du politique, 2003/2 (n° 72).

LAMBERT A., *Tous propriétaires ! L'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Seuil, 2005.

LE BRETON E. (2012), *Pour une critique de la ville. La sociologie urbaine française 1950-1980*, Presses Universitaires de Rennes

LEDROUT R., 1968, *Sociologie urbaine*, PUF

LEFEBVRE H., 1968, *Le droit à la ville*, Seuil, collection Points

LE GALES P., (2003), *Le Retour des villes européennes*, Presses de Science po, 454 p.

MERLIN P., 2018, *L'urbanisme*, PUF, Que sais-je ? (accès en ligne sur CAIRN via nantilus).

PANERAI, P., CASTEX J., et al. (1997), *Formes urbaines, de l'ilot à la barre*, éd. Parenthèses, 196 p.

PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., *Sociologie de la bourgeoisie*, Repères, La Découverte, 2007.

PINSON G., 2009, *Gouverner la ville par projet, Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Presses de science po, 420 p.

PRÉTECEILLE E., 2009, « La ségrégation ethnoraciale dans la métropole parisienne », *Revue française de sociologie*, vol. 50, n° 3, p. 489-519.

PRÉTECEILLE E., 2006, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *Sociétés Contemporaines*, n°62, p. 69-93.

RAGON M., 1991. *Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme modernes*, 3 tomes, Edition Point Essais Seuil, Paris, 1991.

RONCAYOLO M., PAQUOT T., 1992. *Villes et civilisations urbaines, XVIII-XX^e siècle*. Paris : Larousse.

Revue française de sociologie, 1968, vol. 9-2 Travaux de l'Institut de Sociologie urbaine.

SECCHI B., 2006, *Première leçon d'urbanisme*, éd. Parenthèses, 155 p.

SEDEL J., 2009, *Les médias et la banlieue*, Latresne, Le Bord de l'eau, 2009.

SIMMEL, G., (1903), *Métropoles et mentalité*.

TISSOT S., 2007. *L'État et les quartiers, genèse d'une catégorie de l'action publique*, Seuil, 308 p.

TOPALOV C., DE LILLE, L.C., DEPAULE, J.-C., MARIN, B., 2010, *L'aventure des mots de la ville* (Paris), Robert Laffont.

WARD STEPHEN V., 2002, *Planning the Twentieth-Century City: The Advanced Capitalist World*, Londres, Wiley.

TOPALOV C., « Trente ans de sociologie urbaine. Un point de vue français », in *Métropolitiques*, 16 octobre 2013. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Trente-ans-de-sociologie-urbaine.html>

UEF 2

BORDIN P. (2015). *SIG, la dimension spatiale du système d'information*, Dunod, Paris, 303 p.

BIAU (2009), *La fabrication de la ville, métiers et organisations*. Parenthèses, Marseille, 208 p.

COUDROY L., RATOUIS O., 2019. *Les mots des urbanistes. Entre parlers techniques et langue commune*, l'Harmattan.

DA CUHNA A., MATTHEY L. (2007), *La ville et l'urbain. Des savoirs émergents*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

DENEGRE J., SALGE F. (2004), *Les Systèmes d'Information Géographique*, PUF, Que Sais-je n° 3122, Paris, 128 p.

DROBENKO B., 2024. *Droit de l'urbanisme*, Mementos, Ed. Gualino, 352 p.

PAQUOT T. (2010), *Les faiseurs de ville*, Paris, Infolio.

LE FUR A. (2015), *Pratiques de la cartographie*, Armand Colin, 128 p.

<http://www.geoinformations.developpement-durable.gouv.fr/>

<http://cours-fad-public.ensg.eu/>

<http://www.geopal.org/>

<http://georezo.net>

UEF 3

ASCHER F. (1995), *Métapolis, ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 345 p.

ASCHER F. (2004), *Les nouveaux principes de l'urbanisme, la fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*, Paris, Éd. de L'Aube, Aube poche, 103 p.

AUBY J.-B., PERINET-MARQUET H. (2017), *Droit de l'urbanisme et de la construction*, Montchrestien, 19 septembre.

- BERTONCELLO B., DUBOIS J. (2010), *Marseille Euroméditerranée, accélérateur de métropole*, Éd. Parenthèses.
- BOCQUET D., LABORIER P. (2016), *Sociologie de Berlin*, La Découverte.
- BOINO P. (dir) (2009), *Lyon, la production de la ville*, Éd. Parenthèses.
- BOURDIN A., (2015), *La métropole fragile*, Éditions le Moniteur.
- BRENNER, N. (2014), *Implosions/explosions. Towards a study of planetary urbanization*, Jovis, 560 p.
- CAMPBELL, S., FAIRSTEIN, S. (1996), *Readings in planning theory*, Oxford, Blackwell
- CAMPAGNAC-ASCHER E. (dir), (2015), *Économie de la connaissance, une dynamique métropolitaine ?* Éd. Le Moniteur .
- CHALAS Y. (2004), *L'imaginaire, aménageur en mutation : cadres et référents nouveaux de la pensée et de l'action urbanistiques, contribution au débat*, Paris, L'Harmattan, Librairie des Humanités.
- CHALAS, Y. (2000), *L'Invention de la ville*, Paris, Anthropos.
- CHARMES E. (2019), *La revanche des villages, essai sur la France périurbaine*, Seuil, La République des idées, 112 p.
- CHOAY F. (1998), *La règle et le modèle : sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris, Seuil.
- CHOAY F. (2001), *L'Urbanisme, Utopies et Réalités, une anthologie*, Paris, Seuil.
- CLAUDE V. (2006), *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille, Parenthèses, 253 p.
- Code de l'urbanisme 2017, Dalloz ou Lexisnexis.
- CORBOZ, A. (2001), *Le Territoire comme palimpseste et autres essais*, Paris, L'imprimeur.
- DEVISME L., BARTHEL P. A., DEBRE C., DUMONT M., ROY E. (2009), *Nantes, Petite et grande fabrique urbaine*, Parenthèses, 263 p.
- ESCAFFRE F., JAILLET M.-C., (2016), *Une trajectoire métropolitaine, l'exemple de Toulouse*, Le Moniteur-POPSU.
- ESTÈBE P. (2015), *L'égalité des territoires, une passion française*, PUF.
- GARAT I., POTTIER P. et al., (2005), *Nantes, de la belle endormie au nouvel Eden de l'Ouest*, Anthropos, Paris.
- GODIER P., SORBETS C., TAPIE G., (dir), (2009), *Bordeaux métropole, un futur sans rupture*, Parenthèses.
- GODIER P., OBLET, TAPIE, (dir), (2018), *L'éveil métropolitain, l'exemple de Bordeaux*, Le Moniteur-POPSU.
- GRIDAUH (2017), *Droit de l'Aménagement, de l'Urbanisme*, de l'Habitat, 14 juin.
- JACQUOT H., PRIET F. (2015), *Droit de l'urbanisme*, Dalloz, Précis, 7^e éd., 1272 p.
- LEFEUVRE M.-P. (dir) (2015), *Faire métropole, de nouvelles règles du jeu*, Le Moniteur.
- LEVY J., LUSSAULT, M. (2000), *Logiques de l'espace, esprit des lieux : géographies à Cerisy*, Paris, Belin.
- LEVY, J. (1998), *Le tournant géographique : penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, Mapemonde.
- MASBOUNGI A., COHEN J.-L. (2014), *Les années Bloomberg, New-York, réguler pour innover*, Parenthèses.
- NOVARINA G, SEIGNEURET N. (dir) (2015), *De la technopole à la métropole, l'exemple de Grenoble*, Éditions Le Moniteur-POPSU.
- OFFNER J.-M. (2006) «Les territoires de l'action publique locale. Fausses pertinences et jeux d'écart», *Revue Française de Sciences Politiques*, février 2006, pp 27-47.
- PAQUOT T., BODY-GENDROT S., LUSSAULT M. (2000), *La ville et l'urbain: l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, Textes à l'appui.
- PAQUOT T. (sous la direction de), 2017, *Repenser l'urbanisme*, collection Archigraphy
- PARIS D, MONS D. (2009), *Lille métropole, laboratoire du renouveau urbain*, Éd. Parenthèses.
- Place publique, revue nantaise.
- RONCAYOLO M. (1990), *La Ville et ses Territoires*, Paris, Gallimard, Folio, essais.

RONCAYOLO M. (2016), *Le géographe dans sa ville*, Parenthèses.

SAVARIT-BOURGEOIS I. (2017), *L'Essentiel du Droit de l'Urbanisme*, Gualino, 14^e éd., 22 août, 176 p.

SOLER-COUTEAUX P., CARPENTIER E. (2015), *Droit de l'urbanisme* - 6^e éd., Dalloz, HyperCours, 23 septembre, 971p.

VANIER M. (2008), *Le pouvoir des territoires*, Economica.

VANIER M. (2015), *Demain les territoires, capitalisme réticulaire et espace politique*, Hermann, Paris.

VOLLE J-P, VIALA L., NEGRIER E., BERNIE-BOISSARD C. (dir) (2010), *Montpellier la ville inventée*, Éd. Parenthèses.

UEF 4

CHAUVIER E. (2014), *Les mots sans les choses*, Éd. Allia, 128 p.

D'ARIENZO R., YOUNÈS C., LAPENNA A., ROLLOT M. (éds.) (2016), *Pour un renouveau écologique des territoires. Ressources urbaines latentes*, Métis Presses, vues d'ensemble Essais, 414 p.

GUATTARI F. (1989), *Les trois écologies*, éditions Galilée, 80 p.

UEF 5

BECKER H. S., (2002), *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte.

BECKER, H. S., (2004), *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse, son livre*, Paris, Economica

BECKER, H. S., (2009), *Comment parler de la société. Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*, Paris, La Découverte.

CANTELLI, F. et al. (2009), *Sensibilités pragmatiques. Enquête sur l'action publique*. Peter Lang.

GROSJEAN, M, THIBAUD, J-P. (2001), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Parenthèses.

MARIE, M. (1989), *Les terres et les mots*, Paris, Méridiens Klincksiek.

UEF 6

ACCARDO J., BUGEJA F. (2009), « Le poids des dépenses de logement depuis vingt ans », *Cinquante ans de consommation en France*, Insee référence, p. 33-48, téléchargeable.

ARAGON L. (2003), *Collages*, Hermann.

Auteurs multiples (2011), *Pour sortir de la crise du logement, Regards croisés sur l'économie*, La Découverte, n°9, 288 p.

BAUDRILLARD J. (1992), *Le système des objets*, Paris, Gallimard.

BERQUE A. (1995), *les raisons du paysage, de la chine antique aux environnements de synthèse*, Paris, Hazan.

CERDA I., LOPEZ DE ABERASTURI A., CHOAY F. (2005), *La Théorie Générale de l'Urbanisation*, Paris, L'imprimeur, tranches de ville.

CHALAS, Y. (2000), *L'invention de la ville*, Paris, Anthropos.

CHARDONNEL, S., PAULHIAC, F. ET SCHERRER, F. (2012), « La prise en compte des inégalités socio-spatiales dans les politiques de mobilité : Vers de nouvelles catégories de pensée et d'action », in *Vertigo*, hors-série n°11, <http://vertigo.revues.org/11738>.

CHASLIN F. (2001), *Deux conversations avec Rem Koolhaas*.

CHARMES E. (Dir.) (2010), « La densification en débat », *Études foncières*, n°145, pp.19-38, téléchargeable.

CHEVAUCHÉ C., LORRAIN D., 2018, *Villes sobres : Nouveaux modèles de gestion des ressources*, Presses de Sciences Po

CHOAY F. (1998), *La règle et le modèle : sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris, Seuil.

CHOAY F. (1965), *L'Urbanisme, Utopies et Réalités*, une anthologie, Paris, Seuil.

CLEMENT G. (2006), *Une écologie humaniste*, Minerva – Aubanel, Paris.

DEBOULET A., LELEVRIER C. (2010), *Rénovations urbaines en Europe*, Presses Universitaires de Rennes.

- DELEUZE G., GUATTARI F. (1991), *Qu'est ce que la philosophie*, Éditions de Minuit, Paris.
- DE PORTZAMPARC C. (1993), « La Ville Age III », in *Conférence au Pavillon de l'Arsenal*, Paris, 24 novembre.
- DRIANT J.C. (2015), *Les politiques du logement en France*, Les études de la documentation française.
- DRIANT J.-C., MADEC P., 2018, *Les crises du logement*, PUF, La vie des idées
- DUPUY G. (1999), *La dépendance automobile – Symptômes, analyses, diagnostic, traitements*, Anthropos, coll. Villes, 160 p.
- FROMONOT F. (2012), « Manières de classer l'urbanisme », *Criticat*, n°8, septembre.
- JACQUOT A. (2006), « Cinquante ans d'évolution des conditions de logement des ménages », Insee, *Données sociales*, pp. 467-473, – téléchargeable.
- GANDELSONAS M., X (1999), *Urbanism: architecture and American city*, Princeton, Princeton Architectural Press.
- HANNING G. (1973), *La composition Urbaine en Région Parisienne*, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Parisienne, Paris.
- HEIDEGGER M (1958), « Bâtir, Habiter, Penser », *Essais et conférences* – extrait, Gallimard.
- HENAFF M. (2008), *La ville qui vient*, L'Herne, Paris.
- HENRY P. (2011), *Les 101 mots de l'urbanisme*, Paris, Archibooks + Sautereau Éditeur.
- HOSTIOU R., STRUILLLOU J.-F. (2016), *Expropriation et Prémption*, Lexisnexis, 5^e éd.
- KOOLHAAS R. (2002), *New-York délire : Un Manifeste rétroactif pour Manhattan*, Paris, Parenthèses, Architecture.
- LASCOUMES P., LE GALÈS P., 2005, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presse de Sciences Po, 2005 (chapitre de Philippe Estèbe, Dominique Lorrain, Gilles Pinson).
- LEVY-VROELANT C. ET TUTIN C. (dir) (2010), *Le logement social en Europe au début du XXI^e siècle : la révision générale*, Presses Universitaires de Rennes.
- LIPSKY F. (1999), *La grille sur les collines, The Grids meet the Hills*, Paris, Parenthèses, Architecture.
- LORRAIN D., 2018, *L'urbanisme 1.0, enquête sur une commune du grand Paris*.
- LORRAIN D. 2017, *Métropoles en Méditerranée, Gouverner par les rentes*, Presses de Sciences Po.
- MAAS W. V., RUS J., KOEK R. (2001), *Excursions on Density*, Rotterdam, 010 Publishers.
- MIRABEL F., REYMOND M. (2013), *Économie des transports urbains*, La découverte, coll. Repères, n° 621, 125 p.
- MONGIN O. (1995), *Vers la Troisième Ville ?*, Paris, Hachette Littérature, Questions de société.
- ORFEUIL J.-P. (2008), *Mobilités urbaines, l'âge des possibles*, Les carnets de l'info., coll. Modes de ville, 192 p.
- ORFEUIL J.-P., WIEL M. (2012), *Grand Paris – Sortir des illusions, approfondir les ambitions*, Scrineo, coll. Modes de ville, 329 p.
- PAQUOT T., YOUNES C. (2000), *Éthique, architecture, urbain*, Paris, La Découverte.
- PAQUOT T., MASSON-ZANUSSI Y., STATHOPOULOS M. (dir.) (2012), *Alterarchitectures manifesto. Observatoire des processus architecturaux et urbains innovants en Europe*, Ete-rotopia, Infolio.
- POLLARD J., 2018, *L'État, le promoteur, le Maire*, Presses de Sciences Po.
- PRUD'HOMME R, SAUVANT A. (2015), « Les transports publics à Londres et Paris », in *Transports*, N° 488, pp. 14-25.
- RAGON M. (1986), *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes*, Paris, Casterman.
- ROGER A. (1997), *Court Traité du Paysage*, Paris, Gallimard, nrf.
- RONCAYOLO M. (1990), *La Ville et ses Territoires*, Paris, Gallimard, Folio, essais.
- ROSSI A. (2001), *L'Architecture de la Ville*, Paris, Infolio, Archigraphy.
- ROWE C., KOETTER F. (2006), *Collage city*, In Folio, 253 p.

SECCHI B (1999), « Bernardo Secchi : l'invité de Th. Paquot », in *Urbanisme*, mai/juin.

SIZA ALVARO (2012), *Imaginer l'évidence*, Marseille, Parenthèses, coll. architectures.

STEBÉ J.-M., MARCHAM H., BERTIER M., 2016, *Idées reçues sur le logement social*, Editions Le Cavalier Bleu.

TIBERGHEN G. A. (1996), *Land Art Travelling*, Collection 222, Valence.

TSCHUMI B. (1995), *Event-Cities*, Cambridge, Mit Press.

UEF 7

BACQUE M.-H. (2006), « En attendant la gentrification : discours et politiques à la Goutte d'Or (1982-2000) », in *Sociétés contemporaines*, n° 63, pp. 63-83.

BARTHEL P.-A. (2007), « Renouveau urbain à Brest : les enseignements du marché de définition du plateau des Capucins », in *Norois*, n° 203.

BEAUD, S., WEBER, F. (1998), *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte.

BERTONCELLO B., GIRARD N. (2001), « Les politiques de centre-ville à Naples et à Marseille : quel renouvellement urbain ? » In *Méditerranée*, Tome 96 « Politique urbaines à Naples et à Marseille: regards croisés », pp. 61-70.

BLANCHET, A., GOTMAN, A. (2007), *L'entretien*, A. Colin.

CEFAÏ, D. (DIR) (2003), *L'enquête de terrain*, La Découverte.

DUBOIS J., OLIVE M., « Euroméditerranée : négociations à tous les étages : État, promoteurs et propriétaires dans une ville en crise » in *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 97, 0180-930-XII-04/97/, pp. 103-111.

GARAT I. (2009), « L'emballage immobilier et ses effets urbains. L'exemple de Nantes », in *Norois*, n° 212.

KAUFMANN, J.-C. (1996), *L'entretien compréhensif*, A. Colin.

LAPLANTINE, F. (1996), *La description ethnographique*, A. Colin.

LE GARREC (2006), *Le renouvellement urbain, la genèse d'une notion fourre-tout*, Documentation Française (La).

MELE P. (2004), « Habitants mobilisés et devenir d'un espace patrimonial ? », in *Géocarrefour*, vol. 79.

TOUATI A., CROZY J. (2015), *La densification résidentielle au service du renouvellement urbain: filières, stratégies et outils*, PUCA, Cereima, La Documentation française.

UEF 8

BERNARD F.-C. (2007), *Guide des contentieux de l'urbanisme*, Lexisnexis, août.

BOWEN W., DUNN R., KASDAN, D. O. (2010), "What is 'Urban Studies' ? Context, internal Structure and Content", in *Journal of Urban Affairs*, 32(2), pp. 199-227.

BRENNER N., & SCHMID, C. (2015), "Towards a new epistemology of the urban", in *City*, (19), pp. 51-182.

CANS C., DINIZ I. (2014), *Traité de droit des risques naturels*, Le Moniteur, 26 novembre.

CHOAY, F. (1965), *L'urbanisme en question*, In CHOAY F. (Ed.), *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*. (pp. 7-53). Paris: Seuil.

DA CUHNA A., MATTHEY L. (2007), *La ville et l'urbain. Des savoirs émergents*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

FRESSOZ J.-B (2012), *L'apocalypse joyeuse : Une histoire du risque technologique*, Seuil, 23 février.

FUZESEY S., SIMAY P. H. (2008), *Le choc des métropoles. Simmel, Kracauer, Benjamin*, Paris, L'éclat.

GARCEZ C., MANGIN D., *Du Far West à la ville, L'urbanisme commercial en questions*, Parenthèses, 20 novembre 2014.

GATEAU-LEBLANC N. (2016), *Montage d'opérations d'aménagement*, Édition Formation Entreprise, 3e éd., 20 décembre.

GENESTE S. (2016), *Initiation au montage d'une opération d'aménagement : De la conception et réalisation d'un projet urbain*, Le Moniteur, 27 avril.

GINTRAC C., GIROUD M. (2014), *Villes contestées. Pour une géographie critique de l'urbain*, Paris, Les Prairies ordinaires.

GUINOT V., GROSSE D. (2016), *L'urbanisme commercial : Planification - AEC - Commissions d'aménagement commercial*, Le Moniteur, 26 octobre.

HAMEL P., KEIL R. (2015), *Suburban governance. A global view*, University of Toronto Press.

JACOB J. (1961 réédité en 2012), *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Éditions Parenthèses, Marseille.

LEGATES R. (2003). «How to Study Cities». In R. Legates & F. Stout (Eds.), *The city reader* (pp. 10-18). London and New-York: Routledge.

LEPETIT B., TOPALOV C. (2001), *La ville des sciences sociales*. Paris: Belin.

LE GALES P., (2003), *Le retour des villes européennes*, Paris, Presses de ScPo.

LARONDE-CLERAC C., MAZEAUD A. (2015), *Les risques naturels en zones côtières : Xynthia : enjeux politiques, questionnements juridiques*, Presses Universitaires de Rennes, 17 septembre.

LECLERC M.-E., BADOT O. (2016), *Commerce et urbanisme commercial : Les grands enjeux de demain*, Édition EMS, 28 novembre, 312 p.

NICOLET J.-L. (2012), *Le Risque Technologique Majeur à l'Épreuve du Droit*, L'Harmattan, 1 octobre.

PAQUOT T. (2008), *Conversation sur la ville et l'urbain*, Paris, Infolio.

PAQUOT T. (2010), *Les faiseurs de ville*, Paris, Infolio.

PINSON G. (2009), *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, Presses de Sc Po.

SÖDERSTRÖM O. (2014), *Cities in relations. Trajectories of urban development in Hanoi and Ouagadougou*, Wiley Blackwell.

SOJA, E (2000), *Postmetropolis, Critical studies of cities and regions*, Blackwell, Oxford.

STORPER M., SCOTT A.J. (2016), Current debates in urban theory : a critical assessment, *Urban Studies*.

VIVIER P., DEMEURE S. (2017), *Réaliser une ZAC et autres opérations d'aménagement: Création - Évolution - Financement*, Le Moniteur, 22 février.

WARD K. (2010), Towards a relational comparative approach to the study of cities, *Progress in Human geography*, 34(4), pp.471-487.

ZUKIN S. (1980), A Decade of the New Urban Sociology, in *Theory and Society*, 9 (4), 575-601.

Organisation des Unités d'Enseignement (UE) et contrôle des connaissances

*Le règlement du contrôle des connaissances du **Master 1** diffère selon la composante de rattachement de l'étudiant.e. Vous trouverez ci-après, les règlements des trois composantes (IGARUN, ENSA Nantes, UFR Droit et Sciences Politiques).*

MASTER 1

Mention Urbanisme et Aménagement

Parcours Villes et Territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme

La sélection des dossiers se fait au mois de juin. Un tiers des dossiers sont retenus par un jury relevant de l'école d'Architecture, un tiers par un jury de l'UFR Droit et un tiers par un jury de l'institut de Géographie. Dans les jours qui suivent la sélection, les étudiant·es sont averti·es par mail et téléphone. Merci de ne pas adresser des dossiers d'architectes en géographie et réciproquement.

IGARUN

1 - Organisation

Au premier semestre (Master 1)

L'Unité d'enseignements fondamentaux UEF 1 « Théories et enjeux de l'urbanisme » comprend trois enseignements obligatoires sous la forme de CM non accompagnés de Travaux Dirigés. L'un de ces enseignements, « Politiques locales » est mutualisé avec d'autres Masters de l'UFR Droit et Sciences politiques de Nantes Université.

L'Unité d'enseignements fondamentaux UEF 2 « Outils de l'urbanisme » comprend un séminaire d'introduction à l'urbanisme (voyage d'étude qui a pour objectif la prise de connaissance avec un territoire, l'étude de sa structuration et de ses acteurs, celle des enjeux, des politiques et projets d'urbanisme) et deux TD (représentations graphiques et lectures critiques) pour lesquels l'assiduité est obligatoire.

Au second semestre (Master 1)

La troisième Unité d'enseignements fondamentaux (UEF 3) « Cadres et contexte de l'urbanisme contemporain » propose deux enseignements qui ne sont pas accompagnés de Travaux Dirigés dont l'un est mutualisé avec d'autres Masters en Droit.

La quatrième Unité d'enseignements fondamentaux (UEF 4) « Pratiques de l'urbanisme » comprend le diagnostic urbain et une semaine d'analyse de projet urbain.

La cinquième Unité d'enseignements fondamentaux (UEF 5) « Initiation à la recherche » compte un TD « Méthodologies de la recherche », une journée d'échanges

professionnels placée la troisième semaine de janvier mutualisée avec le Master Géographie Aménagement Environnement et Développement (GAED). C'est également là que se placent les conférences auxquelles les étudiant·es sont fortement invité·es à assister. Un programme de conférences sera donné en début de semestre.

2 - Contrôle continu

L'UEF 1 est validée par un examen écrit en fin de semestre. La note est affectée d'un coefficient 15.

Pour les géographes et les juristes, l'UEF 2 est validée par un contrôle continu portant sur le travail du TD « Lectures critiques » (2/3 de la note) et sur le cours de cartographie (1/3 de la note). Les étudiant·es seront évalué·es sur le séminaire de début d'année. La note est affectée d'un coefficient 7.

L'UEF 3 donne lieu à une épreuve sur table (droit) en fin de semestre et par un contrôle continu en « Mutations urbaines », laquelle est affectée d'un coefficient 10.

L'UEF 4 est évaluée par un contrôle continu tout au long du semestre portant sur chacun des enseignements. Le diagnostic donne lieu à une note collective qui sera modulée en fonction de l'investissement de chaque étudiant·e dans le groupe.

L'UEF 5 est validée par le contrôle continu portant sur le travail du TD « Méthodologie de la recherche » (coeff. 4).

ENSA Nantes

Les étudiant-es en Double Coursus sont inscrit-es à l'ENSAN et à l'IGARUN (il faut se rendre à la scolarité de Lettres, Langues et Sciences Humaines pour le bureau des inscriptions et ceci au mois de septembre).

En matière d'organisation des études, des modalités d'inscription administrative et inscription pédagogique et d'organisation de la formation, voir le Règlement des Études de l'ENSA Nantes disponible sur le site internet :

<http://www.nantes.archi.fr>

Mention Droit de l'environnement et de l'urbanisme Parcours Villes et Territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme

UFR Droit et Sciences Politiques

Article 50 : Organisation de la formation

Au premier semestre, les deux Unités d'enseignements fondamentaux (UEF 1 et 2) comprennent respectivement deux et trois enseignements obligatoires qui ne sont pas accompagnés de Travaux Dirigés.

L'unité d'enseignement de découverte (UED 1) comprend un séminaire d'introduction à l'urbanisme (voyage d'étude qui a pour objectif la prise de connaissance avec un territoire, l'étude de sa structuration et de ses acteurs, celle des enjeux, des politiques et projets d'urbanisme). Elle comprend également deux travaux dirigés non juridiques (représentations graphiques et lectures critiques) qui sont dispensés par les établissements partenaires de la formation (IGARUN et ENSAN). L'assistance à ces enseignements est obligatoire.

Dans l'unité d'enseignement complémentaire (UEC 1), les étudiant-es choisissent deux enseignements parmi les trois matières proposées.

Au second semestre, la troisième Unité d'enseignements fondamentaux (UEF 3) propose quatre enseignements parmi lesquels trois doivent être choisis. Ces enseignements ne sont pas accompagnés de TD. Les deux matières et le TD de la quatrième Unité d'enseignement (UEF 4) sont obligatoires.

La deuxième et la troisième unité d'enseignement de découverte (UED 2 et UED 3) comportent chacune un enseignement et un TD qui sont obligatoires.

Pour les deux semestres, les Unités d'enseignement et de compétences complémentaires (UECC) visent à la préparation d'une certification en langue et en informatique.

Article 51 : Contrôle continu

Le TD de droit de l'urbanisme (UEF 4) comprend au moins une épreuve écrite sur table comptant pour la moitié de la note de contrôle continu. L'évaluation des autres TD (UED 1, UED 2 et UED 3 hors UECC) se fait dans les conditions définies par le règlement du master urbanisme et aménagement.

Article 52 : Organisation des examens

Au premier semestre, pour les matières des UEF 1 et de l'UEC 1, les examens se tiennent conformément aux dispositions générales du présent règlement (Titre 4). Les enseignements de l'UEF 2 font l'objet d'une épreuve écrite portant sur l'une des 3 matières choisies par l'équipe de direction du parcours ville et territoires. Les enseignements de l'UED 1 font l'objet d'un contrôle continu dont les modalités sont définies par le règlement du master urbanisme et aménagement.

Au second semestre, l'UEF 3 donne lieu aux épreuves prévues par les dispositions générales du présent règlement (Titre 4). Il en est de même pour le droit de l'urbanisme, dans le cadre de l'UEF 4. Les modalités d'examen du cours de mutations urbaines contemporaines (UEF 4) sont définies par le règlement du master urbanisme et aménagement, de même que celles des UED 2 et 3.

MASTER 2

Mention Urbanisme et Aménagement

Mention Droit de l'environnement et de l'urbanisme

Parcours Villes et Territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme

IGARUN, ENSA Nantes, UFR Droit et Sciences Politiques

Article 122 : Modalités particulières d'inscription

Dans le cadre de la mention Urbanisme et Aménagement, les étudiant-es qui demandent leur inscription dans la deuxième année de master doivent être en principe titulaires de la première année du parcours Villes et Territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme. À titre dérogatoire, peuvent également demander leur inscription les étudiant-es titulaires d'une première année de master en Sciences humaines et sociales (Master 1 de Géographie, de sociologie, d'Histoire, etc.) ou encore d'un titre jugé équivalent que ce soit en lui-même, en raison de sa mention de rattachement ou encore en raison d'acquis professionnels.

La sélection est effectuée sur dossier, le cas échéant après entretien.

Sur décision de l'équipe dirigeante, ces étudiant-es peuvent être tenu-es de suivre des enseignements de la première année du master en plus de ceux de la seconde année. Pour ces enseignements supplémentaires, le contrôle des connaissances se fait dans le cadre du grand oral de la deuxième année (v. *infra*).

Les candidatures aux contrats de professionnalisation (ouvertes à tous les étudiant-es du Master en Formation initiale) seront déposées rapidement après l'admission dans le Master directement auprès du service de la Formation continue.

Article 123 : Organisation de la formation

Outre les enseignements sous forme de cours et/ou travaux dirigés (UE), la formation comprend :

- Un atelier de projet, avec tutorat d'accompagnement : plusieurs ateliers de projet sont organisés chaque année sur de nouveaux sujets proposés par des partenaires extérieurs (collectivité locale, bailleur social, agence d'urbanisme, administration déconcentrée, établissement public, société d'aménagement etc.). Chaque atelier rassemble un groupe pluridisciplinaire de 5 à 6 étudiant-es et fait l'objet d'un tutorat d'accompagnement également pluridisciplinaire. Il donne lieu à la production et à la soutenance d'un diagnostic fin décembre et d'un projet fin avril. Ce calendrier peut être aménagé pour tenir compte de contraintes spécifiques (étudiant-es ayant rejoint la formation en deuxième année).

- Un atelier d'analyse urbaine d'une semaine au cours de laquelle l'ensemble de la promotion se rend sur un lieu d'étude spécifique afin de saisir les phénomènes qui constituent un territoire, les dynamiques sous-jacentes qui s'y déploient, ou les savoirs et les savoir-faire qui s'y trouvent. Les données collectées sont restituées dans une forme partageable entre les multiples acteurs de l'urbain.

- Des activités d'initiative étudiante (en lien avec l'association du master ANAU) : séminaire « tendances et perspectives » (organisé par les étudiant-es sortant-es à la fin du mois de septembre sous la forme d'une journée de colloque qui a pour but d'aborder les questions émergentes en matière d'urbanisme et d'aménagement), et un séminaire européen de découverte d'une grande ville européenne ou d'Afrique du Nord, organisé sous la forme d'un voyage de 5 jours *in situ* au mois d'avril.

Article 124 : Modalités d'évaluation pour les enseignements du premier semestre

Les épreuves d'examen du premier semestre sont au nombre de deux : un écrit et un oral :

- Un écrit de 3 heures portant sur une ou plusieurs matières de l'UEF 6, selon le choix de l'équipe dirigeante du parcours.
- Un grand oral, devant un jury constitué de trois enseignants représentant chacune des trois composantes du parcours Ville et Territoires. Les étudiant-es sont réparti-es entre les jurys par tirage au sort. Chaque étudiant-e tire un sujet parmi un ensemble anonyme de questions. La note de l'UEF 6 est composée à parts égales de la note de l'écrit et de la note du grand oral. Elle est affectée d'un coefficient 15.

L'UEF 7 est validée dans le cadre du TD « Observatoire du renouvellement urbain » et est affectée d'un coefficient 5. Quand le travail est collectif, la note est collective mais modulée en fonction de l'investissement de chaque étudiant-e.

L'évaluation du premier semestre est complétée par une note relative à l'Atelier de projet (phase diagnostic), affectée d'un coefficient 10, obtenue après la soutenance du mois de décembre. Cette soutenance a lieu devant un jury composé des encadrants et, le cas échéant, d'un représentant de la structure commanditaire de l'atelier.

Article 125 : Modalités d'évaluation pour les enseignements du second semestre

Les enseignements de l'UEF 9 font l'objet d'une épreuve écrite et d'un grand oral dans les mêmes conditions que l'UEF « Politiques et Productions urbaines » au premier semestre. La note obtenue attribuée pour cet UEF est affectée d'un coefficient 5.

Concernant, l'UEF 10, une première note sera attribuée dans le cadre du workshop et une seconde note, sera attribuée à l'issu de la

soutenance de l'Atelier (Phase projet). La soutenance est organisée dans les mêmes conditions que celle du premier semestre (phase diagnostic). Cette note d'Atelier compte double. Cette moyenne pondérée de l'UEF 10 est affectée d'un coefficient 12.

La validation de ce semestre est complétée par la soutenance du mémoire préparé en liaison avec le stage (UEF 11). Le mémoire est soutenu, au mois de septembre, devant un jury comprenant au minimum les deux enseignants encadrants et auquel peut être associé le maître de stage. La note attribuée pour cette UEF est affectée d'un coefficient 12.



Campus Tertre

Accessibilité

